

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: Mme LOUISE ROY, présidente
 M. LOUIS DERIGER , commissaire
 Mme JUDY GOLD, commissaire

**PROPOSITION DE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT
POUR LA VILLE DE MONTRÉAL**

**ATELIER THÉMATIQUE
AMÉLIORER LA QUALITÉ CULTURELLE DU CADRE DE VIE**

DEUXIÈME PARTIE

VOLUME 2

Séance tenue le 1^{er} février 2005, 8 h 30
Centre de consultation publique de Montréal
1550, Metcalfe, 14^{ième} étage
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉSIDENTE	1
PRÉSENTATION PAR LA VILLE DE MONTRÉAL	5
PÉRIODE DE QUESTIONS	11

MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme LOUISE ROY, présidente :

5 Bonjour, Mesdames et Messieurs. Bienvenue à cette rencontre d'échanges et de discussions organisée par l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre de la consultation publique sur le projet de politique de développement culturel de la Ville de Montréal.

10 Mon nom est Louise Roy. Le président de l'Office m'a confié la présidence de cette commission, d'ailleurs, je le salue, il est là, monsieur Jean-François Viau, avec nous aujourd'hui.

15 Je vous présente immédiatement mes collègues qui sont membres aussi de la commission. Donc, à ma droite, madame Judy Gold et à ma gauche, monsieur Louis Dériger. Aussi, j'en profite pour présenter les gens qui vont nous accompagner dans cette démarche, nos analystes ; ils sont à la table juste derrière le groupe-témoin, madame Stéphanie Espach, monsieur Jean Lafontant et madame Renée Lescop. Madame Philibert va aussi assurer la sténotypie des rencontres. Donc, un mot pour vous dire que tout ce qu'on va se dire aujourd'hui est enregistré et ça fera partie des transcriptions qui seront postées sur le site internet de l'Office. Le fruit des échanges fait partie de la documentation du dossier qui est public et donc, auquel tous ceux qui sont intéressés par l'amélioration de la qualité culturelle du cadre de vie peuvent avoir accès.

20
25 Il y a un autre atelier, deux mots pour vous le dire, qui va se tenir demain matin sur le soutien aux artistes, aux arts et à la culture et sur le rayonnement de Montréal. Donc, si certains d'entre vous sont intéressés, je vous invite à venir.

30 Comme vous le savez, la politique de développement culturel est une politique qui était attendue à Montréal depuis déjà un certain nombre d'années par de nombreux milieux, autant les milieux artistiques que les milieux de l'aménagement, que les milieux culturels eux-mêmes. On discute depuis longtemps déjà à ma connaissance de la qualité de l'aménagement, de la qualité des paysages urbains et de la mise en valeur de ces paysages, de la mise en valeur de notre patrimoine, de nos édifices.

35 Donc, pour nous, cet atelier est très important dans le cadre de la consultation que nous menons. J'imagine que certains d'entre vous ont eu l'occasion de lire le message du maire de Montréal en introduction à la politique. Il fait un appel à la solidarité de tous les intervenants pour justement permettre la réalisation des objectifs de la politique dans un contexte où, on le sait, les attentes sont élevées et les moyens disponibles pour réaliser les objectifs de la politique et des programmes y sont quand même très limités.

40 Alors, dans ce contexte-là, mes collègues et moi, on a pensé qu'il serait intéressant

45 compte tenu du nombre de secteurs couverts par la politique, du nombre d'intervenants qui sont interpellés aussi de réaliser ces ateliers thématiques, et je vous explique comment ça se situe dans le cadre du processus de consultation.

50 On a réalisé la première phase de la consultation publique, donc, les séances d'information du public à la fin du mois de janvier. Il y a 4 séances qui ont été tenues un peu partout sur le territoire de la Ville de Montréal où les officiers municipaux ont eu l'occasion de présenter la politique elle-même et de répondre aux questions.

55 À partir de la fin du mois de février, on entendra les mémoires. Donc, ces ateliers que nous tenons ne remplacent pas la phase d'audition des mémoires. Les gens qui veulent nous faire connaître leur point de vue, leur position sur la politique, vous êtes invités à venir déposer des mémoires. Tout ce qu'il y a à faire, c'est de contacter l'Office et de prendre un rendez-vous. Et ça, c'est très important que vous le compreniez.

60 Évidemment aujourd'hui, on recueille ce que vous allez dire et on va en tenir compte, c'est sûr, dans le reflet qu'on va faire des échanges dans le cadre de la consultation publique, mais ça ne remplace pas les mémoires. Les mémoires ont encore une fonction très importante.

65 Donc, on a voulu se donner une occasion supplémentaire de réfléchir, réfléchir pour... et pas dans un contact univoque ou direct ou bidirectionnel entre la Ville et les intervenants ou la commission et les intervenants, mais dans une atmosphère où tous ceux qui peuvent être appelés à coopérer pour permettre la réalisation des objectifs de la Ville peuvent se parler.

70 Alors, c'est l'objectif de l'atelier, permettre de réfléchir et donc de se donner de l'information supplémentaire et de la réflexion supplémentaire en vue de la préparation des mémoires, mais aussi à l'occasion de ces échanges, peut-être voir émerger des stratégies optimales parce qu'elles seraient justement basées sur la coopération des acteurs identifiée comme un élément absolument clé dans la poursuite des programmes par la suite ou la poursuite des réalisations qu'on souhaite faire en fonction des objectifs.

75 Ici dans la salle, vous avez les membres du groupe-témoin, à qui je vais demander de se présenter dans 30 secondes, mais je voudrais simplement indiquer que ceux qui font partie, qui sont ici près de nous sur le parterre sont aussi des gens qui ont une réflexion sur la question de la coopération en vue d'améliorer la qualité culturelle du cadre de vie.

80 On a essayé d'inviter des gens qui représentaient le milieu de l'aménagement, le secteur privé, les grandes écoles aussi, les arrondissements, les organisations citoyennes intéressées par cette question-là ainsi que le grand public.

Alors, donc, l'opinion des membres du groupe-témoin est très important. Ils sont là pour nous aider à lancer le débat, à réagir à la présentation de monsieur Choquet et, au fond, à partir de leur expérience, à nous aider à démarrer la discussion, mais votre contribution aussi est très

85 importante.

J'arrête immédiatement et je demande aux gens de se présenter, question que vous constatiez comment j'ai raison en vous évoquant la qualité des gens qui sont présents dans la salle. Monsieur Beudet, voulez-vous commencer ?

90

M. GÉRARD BEAUDET :

Gérard Beudet, directeur de l'Institut d'urbanisme et chercheur associé à la chaire en paysage et environnement de la faculté d'aménagement.

95

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci.

100

Mme ROSE-MARIE GOULET :

Rose-Marie Goulet, artiste en art visuel, principalement investie dans la cause de l'art public.

105

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Biron.

110

M. PHILIPPE BIRON :

Philippe Biron. Je suis président d'un organisme que peut-être vous ne connaissez pas, c'est le Quartier Latin de l'ouest de l'Île, mieux connu sous le West Island, c'est situé à Ste-Geneviève et le point central de ce quartier latin évidemment, c'est l'aménagement du relativement nouveau cégep Gérald-Godin avec une salle de spectacle qui s'appelle la salle Pauline-Julien et qui est un diffuseur quand même assez intéressant.

115

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci, Monsieur Biron. Madame Germain.

120

Mme ANNICK GERMAIN :

Annick Germain, professeur-chercheur à l'INRS, urbanisation, culture et société, l'INRS, l'Institut national de la recherche scientifique.

125 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord. Monsieur Bumbaru.

130 **M. DINU BUMBARU :**

Dinu Bumbaru, je suis directeur des politiques à Héritage Montréal qui est un organisme non municipal, associatif et fondé en 1975 pour le patrimoine sous toutes ses formes. Je suis à la droite de monsieur Demers.

135 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Monsieur Demers.

140 **M. CLÉMENT DEMERS :**

Clément Demers, directeur général du Quartier international de Montréal et professeur invité à la faculté d'aménagement de l'Université de Montréal.

145 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Merci, merci beaucoup. J'en profite pour vous présenter monsieur Jean-Robert Choquet qui est à la table ; il sera le porte-parole de la Ville de Montréal. Monsieur Choquet est le directeur de la direction Développement culturel et bibliothèques et il aura l'occasion de nous présenter son équipe dans 30 secondes.

150

Alors, donc, deux mots sur le déroulement. On va tout de suite entendre monsieur Choquet qui va nous présenter la vision de la Ville en regard de cet axe qui porte sur l'amélioration de la qualité culturelle du cadre de vie. Immédiatement après la présentation de monsieur Choquet, je vais demander à 3 des membres du groupe-témoin de réagir en fonction d'une première question qui est la suivante : Quel est l'état des lieux en matière de coopération reliée à l'amélioration de la qualité culturelle du cadre de vie ? Donc, qu'est-ce qu'on a fait jusqu'à maintenant, quelles ont été nos forces, nos faiblesses ? Quelles sont les cibles qu'on a cherché à atteindre ? Est-ce qu'on les a bien choisies ? Quels ont été les moyens ? Donc, un peu nous aider à faire l'état de situation.

155

J'irai tout de suite vous demander des réactions sur certaines choses qui auront pu être dites par les gens du groupe-témoin ou de la Ville.

160

Donc, on va commencer les échanges tout de suite. Les autres membres du groupe-témoin vont interagir aussi dans ce contexte. L'idée, c'est de démarrer sur la base de ce qui sera dit, les échanges entre nous.

165

Ensuite, on s'arrêtera, on prendra une pause et quand on reviendra, la deuxième

170 question concerne l'avenir. Donc, quelles seraient les conditions qui favoriseraient une meilleure coopération entre les acteurs toujours dans le but d'améliorer la qualité culturelle du cadre de vie et qui devrait faire quoi, quelle devrait être la nature de ces coopérations-là. Donc, si vous avez des suggestions, c'est le temps de les donner en vous rappelant que notre objectif toujours, c'est d'enrichir la réflexion. Les gens vont venir nous présenter des mémoires par la suite et aussi d'essayer de faire émerger des stratégies optimales.

175 Alors là, je pense que j'ai tout dit et je passe la parole à monsieur Choquet.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

180 Bonjour, Madame la présidente. Alors, je vous présente d'abord mes collègues. À ma droite, Yves Dumas qui est chef de division aux équipements culturels au Service du développement culturel. À sa droite, Pierre Deschênes qui est directeur du projet du Quartier des spectacles et qui travaille au service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine. Et derrière nous, madame Francyne Lord qui est commissaire à l'art public, madame Hélène Benoît qui est architecte et qui s'occupe des dossiers d'équipements culturels et monsieur Denis Racine qui est commissaire à la muséologie et au patrimoine. Madame Marie-Josée Lacroix qui est commissaire au design devait se joindre à nous, mais elle m'a téléphoné d'une voix qui ne faisait aucune doute sur le fait qu'elle devait rester au lit ce matin, ne serait-ce que pour ne pas qu'on attrape tous la même grippe qu'elle. Alors, je regrette ceci dit qu'elle soit absente, mais c'est la vie.

190 Alors, ce que je veux faire au cours des prochaines minutes, c'est vous faire une petite visite guidée du document sous l'angle de la qualité culturelle du cadre de vie. Chose certaine, plus que l'axe 1 d'hier, qui était l'accessibilité, et plus que l'axe 3 de demain, qui est le soutien aux arts et à la culture, je dirais qu'on s'attend davantage dans ces deux cas-là à retrouver ces enjeux dans une politique culturelle.

195 Dans le cas de la qualité culturelle du cadre de vie, quant à nous il était normal et évident qu'elle doive en faire partie, mais disons que c'est un terrain sur lequel on s'aventure avec plus de précaution compte tenu du fait que parler de la qualité culturelle du cadre de vie, c'est parler de beaucoup de choses qui, si on le regarde d'un point de vue administratif, concernent plein de gens en plus de ceux de la culture. Et notamment quand on est dans une ville, ceux et celles qui s'occupent de la gestion du territoire, de l'aménagement du territoire, de la réflexion stratégique sur la planification du territoire et c'est nos collègues urbanistes et architectes qui travaillent principalement au Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine.

205 Cela dit, je dirais peut-être encore plus à cause de ça, la notion de coopération des acteurs même à l'intérieur de la Ville, c'est sans parler de la coopération avec l'ensemble des intervenants publics, communautaires, privés et autres, nous semblait importante. Je vous ferai remarquer aussi une autre chose, c'est que dans le milieu culturel, souvent les choses se

terminent par un besoin financier, ce qui est normal compte tenu de la nature de l'activité artistique et culturelle.

210

Dans ce cas-là, c'est sûr qu'on ne fait rien sans argent, mais la notion de coopération des acteurs qui est une notion qui en soi ne coûte rien, sauf de l'énergie, de la bonne volonté de se donner le trouble de le faire, est particulièrement importante. C'est pour ça que cette demi-journée est encore plus importante pour nous que dans les deux autres cas parce que cette réflexion a besoin d'être approfondie. Y compris la réflexion sur les pistes qu'on a lancées.

215

Je veux régler tout de suite le cas de l'engagement 12. Si vous me dites que ce n'est pas vraiment de la qualité culturelle du cadre de vie, je vais vous dire que vous avez raison ; il fait partie des engagements un peu inclassables, que nous avons placé là je dirais un petit peu... peut-être pas par erreur, mais disons qu'il était difficile à placer et il s'est retrouvé dans cette section-là. Ça concerne le programme de reconnaissance culturelle qu'on conseille ou qu'on recommande aux arrondissements de mettre en place pour ceux qui ne l'ont pas déjà.

220

Donc, si des gens veulent en discuter, on est tout à fait ouvert, mais je reconnais que ce n'est pas surtout pour cette raison-là qu'on s'est réunis ici ce matin.

225

L'essentiel du point de vue des engagements de la question de la qualité culturelle du cadre de vie concerne les engagements 13 à 17, c'est de ceux-là dont on va parler, mais il y a d'autres endroits dans le document où on parle également de ces questions-là et je vais vous en parler brièvement.

230

Premièrement si on aborde les engagements comme tels, il nous est apparu important de placer dans le document un extrait du rapport Bachand qui définit un peu ce qu'est le cadre de vie, je ne sais pas si c'est la définition acceptée par tous, mais c'est une définition qui nous a semblé intéressante :

235

«Le cadre de vie renvoie à ces espaces quotidiens où se déploie la vie humaine, ces espaces que sont les maisons, les aménagements domestiques, les aménagements urbains, les paysages de proximité, les objets usuels qui peuplent la quotidienneté. En plus de son caractère spatial, territorial et biologique, la notion de cadre de vie s'adjoint ici d'autres attributs qui font cette fois appel à la mémoire, à l'identité et à l'appréciation esthétique. Ces dimensions constituent de ce fait la composante culturelle du cadre de vie d'une collectivité.»

240

Ça nous semblait particulièrement important parce que le point de vue fondamental dont on est parti pour la préparation de cette politique, c'est de partir d'abord des citoyens, donc, de quelqu'un qui est chez lui, qui sort de chez lui : Qu'est-ce qui se passe dans son environnement immédiat ? Ça commence là. Dans ce sens-là, d'aborder la question de la composante culturelle sous l'angle du cadre de vie et de la quotidienneté nous apparaissait particulièrement important, puisque notre objectif n'est pas seulement de s'assurer de cette qualité culturelle à certains endroits choisis, particulièrement au centre-ville, mais que cette préoccupation soit transversale et notamment transversale sur l'ensemble du territoire.

245

250 Dans cette citation du rapport Bachand, on parle de mémoire et d'identité et forcément, on arrive tout de suite à la question du patrimoine. C'est une difficulté de notre texte, mais en même temps, ce n'est pas une difficulté globale puisque la Ville a choisi, et on est totalement d'accord avec ce choix évidemment, de se donner une politique du patrimoine. Donc, il y a une partie majeure si on peut dire de la qualité culturelle du cadre de vie qui est peu traitée dans le document
255 puisqu'elle est traitée de façon beaucoup plus large dans la politique du patrimoine.

Ce qu'on a fait comme choix ici, c'est d'aborder brièvement, d'ailleurs en complicité avec nos collègues qui ont travaillé sur la politique du patrimoine dont nous faisons partie de toute façon, la question du patrimoine, la définition qu'en donne le rapport Chambers, mais de passer
260 rapidement aux autres aspects qui ont une connotation ou une relation directe ou plus ou moins directe avec la qualité culturelle du cadre de vie.

Donc, il est tout à fait possible évidemment d'aborder les questions patrimoniales ce matin, mais comme ceux et celles qui sont ici le savent, cet aspect-là est traité particulièrement dans la
265 politique du patrimoine.

Les aspects qu'on aborde dans les engagements 13 à 17. Le premier est d'ordre assez général, c'est lié évidemment à l'aménagement et au plan d'urbanisme ; c'est un engagement qui est congruant avec le plan d'urbanisme, c'est la moindre des choses. On parle de préoccupations
270 constantes d'harmonie, de recherche de qualité, de valorisation de la culture et du patrimoine. Ce sont des choses qui en d'autres mots sont dites dans le plan d'urbanisme. Cet engagement évidemment d'une nature générale vise un peu à camper les choses au départ et à mettre la table pour un certain nombre d'autres éléments sur lesquels je vais vous reparler tantôt.

Des aspects plus spécifiques, mais néanmoins majeurs de la qualité culturelle du cadre de vie, le premier, c'est l'art public. Une collection d'arts publics remplit les fonctions éducatives, promotionnelles et permet également de renforcer l'identité et de créer des repaires historiques évidemment en plus d'illustrer l'intérêt que portent les citoyens à la qualité de la vie culturelle et la
275 qualité de l'environnement.

Il y a 300 œuvres d'art public dans le nouveau Montréal et comme beaucoup d'entre vous savez, il y a déjà depuis 1989, notamment non seulement un bureau d'art public, mais aussi un plan d'intervention en art public. Ma collègue, Francyne Lord, d'ailleurs je pense qu'on pourrait la qualifier de fondatrice du bureau d'art public, est une des deux membres puisque malgré qu'on
280 appelle ça un bureau, ce n'est pas une équipe de 32 personnes, elles sont deux exactement, mais le travail qui est fait depuis toutes ces années est vraiment remarquable.

L'engagement qui est pris dans cette politique, c'est d'aller plus loin. Donc, on parle d'un plan global d'intervention en art public qui inclura un programme d'intégration des arts à
290 l'architecture réservé à l'art public pour tous les projets municipaux de construction ainsi qu'un

volet qui concerne le privé. Il est important de noter, Francyne pourra en parler plus longuement tantôt, que la Commission du conseil municipal qui porte sur les arts, la culture et le patrimoine s'est réunie le 25 août pour étudier les questions d'art public et nous avons intégré leurs conclusions dans notre document.

295

L'autre aspect, c'est le design. Quand on parle de design à Montréal, on en parle depuis longtemps premièrement, et c'est pour ça qu'on fait référence à l'Expo 1967, et depuis toutes ces années, il y a eu la création de l'Institut du design de Montréal, mais en plus de ça, la Ville de Montréal elle-même s'est donnée là encore un bureau, une commissaire au design. La principale réalisation, en tout cas certainement la plus connue, c'est le concours Commerce Design Montréal qui existe maintenant depuis 10 ans.

300

De la reconnaissance même de notre collègue qui est commissaire au design, il est temps que Montréal applique à ses propres gestes, à sa propre action, le même type de critères qu'elle recommande notamment aux commerces dans le cadre de Commerce Design. Et c'est un peu l'esprit de cet engagement, la Ville qui s'engage à mieux intégrer le design à ses pratiques qu'il s'agisse d'aménagement d'espaces publics, de construction, de réfection routière et de mobilier urbain tout en poursuivant son effort de promotion auprès des partenaires institutionnels ou privés.

305

Dans le cas du design, c'est une chose d'en parler, notre stratégie là-dedans comme dans d'autres aspects de cet axe-là, ça va être de travailler par illustration. N'importe qui qui a déambulé dans le quartier international au cours des derniers mois va comprendre, va constater que tant du point de vue du design urbain que du design des objets, aller dans le quartier international nous fait comprendre plus vite les avantages du design que de faire des conférences et d'en faire la promotion pendant des mois et des mois.

310

315

Donc, dans une ville, il faut avoir des orientations, mais il faut aussi avoir les illustrations. Le quartier international n'est pas le seul, mais c'est l'exemple le plus récent de la qualité d'un projet quand des éléments de design font partie intrinsèquement de la planification du projet et non pas simplement qu'ils s'ajoutent ça et là par la suite.

320

L'autre aspect qui est traité dans le document, c'est la question des pôles culturels. Les vieux routiers des dossiers d'aménagement et de culture savent que le concept de pôles culturels est un concept qui roule depuis longtemps ; moi, à une certaine époque je me souviens que ça s'appelait les parcours culturels. Entre parcours culturels et pôles culturels, il y a toujours une aura de mystère où certains diraient, des détracteurs diraient de mystification autour du concept de pôle culturel.

325

Notre objectif n'est pas de régler définitivement le débat entre ceux qui pensent que c'est une bonne ou une mauvaise idée. Quant à nous, le concept de pôle culturel peut-être un élément éminemment utile et pratique si on s'en sert d'une façon large, d'une façon connue avec

330

une grille qui est connue de tous. Il y a une réflexion qui est en marche actuellement sur la question des pôles culturels dans le cadre d'une étude qui est faite par l'équipe de Daniel Arbour et ce qu'on entrevoit des résultats de cette étude devrait nous permettre de définir tout au moins une typologie.

Moi, mes expériences personnelles face aux pôles culturels, c'est que souvent on n'arrive pas dès le départ à s'entendre ou à comprendre à quoi on fait référence quand on parle de pôles culturels. Certains disent «Ben oui, c'est autour de la Place des Arts ou autour du Jardin Botanique ou certains aspects du Vieux-Montréal» et on règle la question comme ça. D'autres vont dire «Non, non, c'est beaucoup plus détaillé que ça» etc. Ce qu'on est en train de faire avec nos consultants, c'est tout au moins de se donner une typologie élargie et la plus claire possible de ce que pourraient être des pôles culturels en lien d'ailleurs avec les arrondissements, des pôles culturels d'envergure métropolitaine, d'envergure locale, certains qui sont liés, je dirais, à des concentrations d'activités particulières, je pense autour du pôle du Cirque du Soleil ou de l'École nationale, etc., mais ce qu'on va en faire par la suite, premièrement ça va dépendre de la qualité de la typologie, mais il y aura plusieurs utilités possibles.

Dans un premier temps, on souhaite que ces pôles tel qu'on en parle ici enrichissent les expériences en matière d'art, de culture et de patrimoine vécues par les Montréalais au cours de la découverte de leur ville. Donc, on part toujours encore là du citoyen. C'est de ce point de vue que les pôles culturels peuvent d'abord être utiles et renforcer l'attrait de Montréal comme métropole culturelle. On pourra y revenir tantôt.

L'autre élément, c'est la signalisation, autre vieux dossier, qui est toujours réglé en partie. Il y a des endroits où il y a des signalisations intéressantes, mais on n'a pas réussi jusqu'à maintenant à vraiment régler cette question. On pense qu'on doit profiter du momentum que va nous donner l'adoption de la politique culturelle pour faire un bout là-dessus, et encore là, toujours dans l'esprit des exemples positifs. S'accrocher un petit peu ou s'appuyer sur l'expérience qui va être vécue dans le Quartier des spectacles en matière de signalisation, en tout cas la réflexion qui va se faire, et en tenant compte également d'un autre élément, c'est que l'autonomie de gestion des arrondissements va inévitablement à terme générer une sorte de différenciation entre les arrondissements notamment du point de vue de tout ce qui s'appelle signalisation au sens large, mais en même temps, on pense qu'il faut travailler en matière culturelle du point de vue des repères.

Exemple, s'il y a 32 musées sur le territoire, si on cherche un musée sur le territoire, peu importe la façon dont tel arrondissement a bâti sa grille graphique, si je peux appeler ça comme ça, au niveau de son arrondissement, sa façon de s'annoncer, on devrait pouvoir savoir qu'un musée, ça s'identifie de telle façon à l'intérieur d'une grille différenciée, mais avec un icône particulier, avec un repère visuel particulier. C'est à des éléments comme ça qu'on pense pour réconcilier un peu la différenciation inévitable et quant à moi souhaitable entre les arrondissements et le fait que pour les citoyens et pour les visiteurs, on puisse facilement

retrouver ce qu'on cherche tout au moins en matière culturelle.

375

L'autre élément, pour finir la petite visite guidée, c'est de vous amener à deux autres endroits dans le texte à part ces engagements-là où on parle de la qualité culturelle du cadre de vie. Le premier, c'est à la page 45 dans la question de la coopération des acteurs, dans le dernier chapitre, on parle notamment de l'appui des employés de la Ville. Quand on parle d'appui, on ne

380

demande pas à nos collègues d'être pour la politique du patrimoine comme si c'était un texte sacré, mais davantage on souhaite qu'on puisse collaborer ensemble entre services pour être capable d'aller plus loin dans cette qualité culturelle du cadre de vie.

Je pense notamment à un article que j'ai lu la semaine passée qui s'intitule *Des viaducs plus beaux ne coûtent pas plus chers*, donc, ça veut dire que ce n'est pas plus cher d'en construire un beau qu'un laid. On n'a pas d'objectif d'esthétique ou de beauté absolue, ce n'est pas une question d'embellissement notre affaire, mais il y a certainement plus d'harmonie recherchée, un peu plus d'esthétique et certainement un effort en terme de design urbain, qui lui peut relever autant d'un service qui s'occupe des infrastructures comme nos collègues des

385

390

395

400

Le dernier endroit où je vous amène, c'est à la page 34. On a choisi pour des raisons d'organisation du texte de présenter le Quartier des spectacles dans la question du soutien aux arts, aux artistes, etc., et dans la sous-section des industries culturelles, parce que ce projet est né, a été conçu par les gens du milieu de l'industrie du spectacle et il a été placé là.

405

Mais évidemment le Quartier des spectacles, c'est d'abord un projet, c'est fondamentalement un projet d'aménagement urbain et on en parle dans cette section. Il est clair pour nous que c'est dans l'axe de la qualité culturelle du cadre de vie que ce projet-là doit être d'abord examiné ; ce n'est pas parce que c'est un projet qui vient de l'ADISQ. Donc, il y a également un bout de texte là-dedans qui parle du Quartier des spectacles.

410

Je m'arrête là pour tout de suite, Madame la présidente. Ça fait un petit peu le tour de la présentation préliminaire qu'on voulait vous faire ; pour le reste, on est à votre disposition pour

415

vos questions.

Mme LOUISE ROY, présidente :

420 D'accord. Alors, merci beaucoup, Monsieur Choquet. Donc, je donne la parole à trois de nos membres du groupe-témoin. Si vous voulez intervenir, vous essayez d'attirer mon attention. Si jamais je ne suis pas assez... je ne vous regarde pas assez, il y a madame Gold qui va m'aider à tenir la liste et puis il y a Alexis et Léa derrière qui disposent de micros. Attirez leur attention et je vous appelle dans l'ordre d'inscription sur ma liste. D'accord ?

425

Alors, je vais demander à monsieur Bumbaru d'intervenir en premier. Monsieur Bumbaru, 3, 4 minutes. Vous allez avoir l'occasion de revenir.

M. DINU BUMBARU :

430

Oui, oui.

Mme LOUISE ROY, présidente :

435 Alors, des réactions en regard de ce qui se fait actuellement en matière de coopération des acteurs pour améliorer la qualité du cadre de vie, forces, faiblesses.

M. DINU BUMBARU :

440

Écoutez, je pense d'abord qu'il y a un caractère un peu nouveau. Il y a une histoire à cette coopération et elle mériterait d'être mieux connue. On oublie les actions qui se sont faites dans des quartiers, le ghetto McGill, tout ça, où il y avait une présence des artistes, pas juste une présence d'équipements culturels, mais une présence artistique de longue date. C'est des présences qui se déplacent dans la ville, donc, qui suscitent de nouvelles formes de coopération. Ça s'exprime plus récemment dans des projets comme le quartier Éphémère dans le Faubourg des Récollets ou encore le débat sur la Grover, qui est un autre exemple de ce genre de coopération ou de cohabitation-ignorance, parce que souvent on se rend compte que les choses, les contacts ne s'établissent pas toujours très bien.

445

450

J'aimerais peut-être sur un état des lieux manifester qu'il y a quand même une plus grande ouverture à ce que les forums de concertation au niveau des quartiers, au niveau des régions de l'Île de Montréal intègrent des acteurs des milieux culturels. C'est un phénomène, je pense, qu'on doit noter comme un progrès, comme une occasion et quelque chose qui dépasse le simple ajout, collage d'un artiste de circonstance. Il y a une dimension qui est en train de changer les pensées sur la Ville. Les textes comme ceux de ce projet de politique sont intéressants à ce niveau-là.

455

460 Il faudrait peut-être voir comment aller plus loin. Est-ce que c'est quelque chose qui est
uniquement un phénomène du Plateau et des régions connexes ? Est-ce que ça peut s'étendre
sur un territoire plus large ? Parce qu'il y a une pratique spatialisée de ça ou il y a des quartiers
465 finalement où c'est comme un réflexe d'intégrer la dimension culturelle et d'autres où ça devient
des gestes pionniers. Je pense que monsieur Biron pourra nous en parler tantôt. Il y a des
secteurs comme ça.

465 C'est des modèles qui mériteraient d'être partagés. Est-ce que les forums de
concertations, on pourrait en avoir une cartographie meilleure pour voir où sont les absences, e
savoir d'un autre côté comment peuvent-elles être comblées ? Parce que ce ne sont pas tous les
acteurs des milieux culturels qui sont en mode coopération avec des concertations
multisectorielles dans les quartiers et ce n'est pas toutes les concertations qui sont prêtes à
470 recevoir ça. Donc, il y a un caractère simplement d'anticipation et de compréhension.

470 Je pensais sur cette notion de pôle culturel, peut-être que ce sont des travaux qui peuvent
être utiles pour essayer de visualiser comment la culture peut s'intégrer dans des lieux qui ont un
caractère de pôle sans être des pôles culturels et vice et versa.

475 Dernier peut-être commentaire sur la notion de cadre de vie. Il y a le lieu et il y a la vie,
enfin le lieu et l'activité et souvent il y a une espèce de dichotomie dans la pensée sur la culture où
on a beaucoup d'accent qui est mis sur la culture programmée et on oublie que passé le spectacle,
la Ville reste. C'est un élément très important et c'est peut-être une pensée qui est intéressante
480 de voir dans ce document et qui mériterait d'être plus renforcée puisqu'on a été complètement
réorganisé dans notre pensée, notre relation à la culture sur une notion de programmation. Et
enfin, je pense que ça mérite réflexion. 4 minutes.

Mme LOUISE ROY, présidente :

485 Merci beaucoup. Madame Goulet, vous, vous avez une expérience concrète d'artiste,
alors, on vous écoute.

Mme ROSE-MARIE GOULET :

490 Je vous avais préparé un texte pour vous donner un aperçu de ce que je voyais, comment
je sentais la présence de l'art public dans la Ville, mais je pense que ça va être trop long. Pour moi
en tout cas, il s'agirait plutôt de parler de cadre vivant que de cadre de vie. Je pense que quand
on regarde la présence de l'art contemporain dans la Ville, on a vite le sentiment qu'elle se fait
discrète parce que écrasée par la publicité. Quand on a un regard sur la Ville, on voit d'abord la
495 publicité et quelques fois des œuvres, quelques fois des signes qui nous interpellent.

Parce que je pense que l'art contemporain actuel travaille beaucoup plus dans un rapport
de proximité que dans un rapport spectaculaire et dans ce sens, elle permet non seulement

l'amélioration de la qualité culturelle du cadre vivant, mais elle permet aussi, je dirais, la
réparation dans la ville parce que trop souvent, il y a des brisures, des déchirures et elle vient... et
500 là je parle d'intervention très large, elle vient permettre aux citoyens de s'élever.

505 Ceci dit, dans la pratique multidisciplinaire, enfin, l'art public est en soi un pratique multidisciplinaire, je ne pense pas qu'on puisse faire de l'art public, en tout cas quand elle est permanente, sans faire référence à différentes disciplines, sans avoir affaire à différentes disciplines. Mon expérience dans le cadre de programme d'art public de la Ville a été, je pense, j'ai stimulé compte tenu du contexte une relation multidisciplinaire, enfin j'ai travaillé avec des architectes paysagistes, mais c'était compte tenu du lieu et ce n'était pas une proposition...

510 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

C'était le Mémorial des femmes de Polytechnique ?

Mme ROSE-MARIE GOULET :

515 Oui, exactement. C'était *Nef pour 14 Reines*. Autrement, je souhaiterais que les artistes, parce qu'on parle du programme d'intégration des arts et d'architecture qui est un programme tout à fait louable, et il y a ici des gens qui pourraient vous en parler davantage. Mais très souvent ces projets-là se font à l'intérieur des lieux publics, ils ne sont pas toujours sur l'espace public. Quand ils se font souvent sur l'espace public, on les amène à exister, à prendre forme en dernier lieu dans le processus ; trop souvent les artistes sont appelés quand on a construit le lieu, aménagé, mis la pierre, le gazon, etc., et voilà, on veut un bibelot, un objet dans le milieu de la place qui va porter sens, qui va peut-être générer ou si ce n'est pas dans certains cas, en tout cas plus en architecture, réparer le trou avec lequel... dont on ne sait pas quoi faire.

525 Alors, si les artistes pouvaient, et je pense à Pierre Grange qui est décédé il y a quelque temps de ça et qui revendiquait depuis toujours et je pense que tous les artistes qui sont venus travailler dans le champ d'espace public, ils ont tous et nous avons tous chacun notre tour revendiqué cette possibilité d'être intégré dans les lieux et non pas quand tout est terminé.

530 Je ne sais pas, est-ce qu'il y a des gens de la voirie, des travaux publics ici ? - Ah , tiens, il y a quelqu'un des travaux publics. Non ? Urbanisme ? Travaux publics. Bon.

535 Je me dis, si ici quand nous sommes en train de parler de ces complicités-là nous n'arrivons pas à déplacer ces gens-là et à stimuler, à leur faire preuve de nos possibles échanges, je me dis : Ben là, il est déjà trop tard ou il y aura des vœux pieux qui ne se mettront pas en branle.

540 Parce que je pense que les artistes ont à dire quelque chose dans leur œuvre, dans la ville, dans l'espace public, dans l'aménagement des places publiques, dans la voirie, dans tous les lieux que sont la ville, sur l'asphalte, dans la ruelle. Il n'y a pas de lieu où un artiste n'a pas à dire et je pense qu'il faut permettre que cela se fasse de façon permanente comme de façon temporaire, que cela se fasse de façon spontanée, voire même sauvage. C'est souvent parce que cela se fait dans des lieux qui sont abandonnés, qui sont en friche, qui ne sont plus vivants que les artistes viennent y intervenir, restimuler le lieu.

545 Parce que quand on regarde la Ville actuellement, j'ai l'impression que ce qui est le signe, le grand signe actuellement, c'est la publicité. On veut faire une signalisation des musées, des lieux culturels, c'est bien ; il existe déjà une sorte de signalisation, on va ajouter à cette

signalisation d'autres signalisations, mais c'est comme si... moi, mon souhait le plus profond, ce serait que la Ville puisse... comment dirais-je... avoir un regard sur ce qui s'écrit sur elle, sur... les traces qu'on fait sur sa peau, ne pas les laisser qu'à la seule publicité.

550

Quand on regarde la Ville, les mots de cette ville-là, c'est de la publicité, ce n'est pas l'art qui transparaît, qui nous apparaît, parce qu'on prend une position plus discrète, mais c'est aussi parce qu'on laisse tout à la consommation et non pas à l'intériorisation.

555

Mme LOUISE ROY, présidente :

C'est un témoignage très intéressant. - Alors, oui, Léa, est-ce que vous pouvez apporter le micro et ensuite, Alexis, à madame ici. Oui, allez, Monsieur, identifiez-vous pour qu'on puisse enregistrer.

560

M. MICHEL DESPATIE :

Michel Despatie, je suis à la fois... J'ai deux chapeaux. D'une part, je suis directeur de la Société de développement de l'avenue du Mont-Royal, une association de commerçants, anciennement on appelait ça des SIDAQ ; je suis aussi directeur artistique d'un organisme culturel qui organise des événements en milieux urbains, culturels, donc, d'animation urbaine spécialisée, entre autres *Nuit blanche sur tableau noir* en juin de chaque année et d'autres événements dont *Paysages éphémères* qu'on va créer cette année.

565

Je vais surtout pour cette intervention-là vous parler un peu de la coopération, puis l'état des lieux parce que je pense que c'était un peu ça la question.

570

Pour aller aussi dans le sens de Dinu, il y a des choses qu'on connaît peu et moi, je salue que la Ville veuille avoir une politique culturelle actuellement et puis qu'elle en débattenne. C'est une première, c'est nouveau, on l'attendait depuis longtemps, mais il faut que les actions se poursuivent aussi.

575

La coopération avait commencé déjà au début des années 90 entre autres en matière de patrimoine et de revitalisation de quartier où on avait été extrêmement impliqué à l'époque de l'administration Doré pour leur demander de créer un programme de revitalisation des quartiers, des artères commerciales qui a été le programme Opération Commerce, qui a été une des coopérations les plus porteuses pour Montréal pour revitaliser ses quartiers et pour remettre en valeur le patrimoine bâti, doublé des commissions Viger à l'époque et maintenant des commissions d'urbanisme.

580

585 Depuis la nouvelle ville, tout ça a disparu. Cette coopération, cet effort de la Ville de travailler avec le milieu privé dans les quartiers a disparu et ça fait deux ans qu'on attend qu'il arrive quelque chose et c'est problématique. On sait qu'on arrive toujours à une question d'argent, mais il faut en parler. Il faut que la Ville se donne des moyens, la ville-centrale, et qu'elle passe par les arrondissements pour faire en sorte que la coopération au niveau de la mise en valeur du patrimoine bâti.

590 Je salue que le concours Commerce Design s'est poursuivi quand même dans cette période-là, mais tout ce qui avait fait que les investissements de qualité avaient eu lieu a disparu depuis la nouvelle ville.

595 Donc, ça, c'est une première chose. L'autre volet, c'est les pôles culturels. J'ai extrêmement peur quand on parle de pôles culturels parce qu'on a une tendance fâcheuse à vouloir toujours en créer de nouveaux et très souvent en fonction des lobby qui sont puissants ou pas, qui sont forts économiquement ou pas. J'entends la Cité des arts du cirque, c'est vrai que c'est devenu un pôle, sauf qu'il y a des choses qui sont parfois des pôles et on les a abandonnées.

600 Je vous donne un exemple : le Plateau Mont-Royal est un pôle naturel. On avait inauguré la Place Gérald Godin il y a quelques années et madame Denise Boucher, qui était présidente de l'UNEQ à l'époque, avait interpellé monsieur le maire Bourque et Robert Perreault en leur disant : «Monsieur le maire, les artistes ne peuvent plus vivre dans ce quartier-là maintenant, les loyers sont rendus trop chers. Vous ne faites rien.» C'était un pôle culturel qui s'était développé tout seul, mais on l'a abandonné, et là, les artistes sont en train de se disperser. La Grover en est un exemple... on est intervenu juste à temps.

610 Donc, il faut faire attention. On parle de Quartier des spectacles, on parle de tout ça. C'est important pour le développement économique de Montréal le développement culturel, mais il faut aussi faire attention et puis être capable d'investir dans les pôles qui sont là de soi, qui sont liés à la vie des citoyens montréalais.

615 Je vous le dis, moi, je travaille depuis très longtemps, on a travaillé au niveau d'associer le tourisme et la culture aussi sur le Plateau Mont-Royal, on n'a pratiquement pas d'appui parce qu'on n'a pas de grands hôteliers en arrière pour dire « Venez ici parce que... ». Je veux dire, on veut que nos chambres d'hôtel puissent avoir des activités à côté. C'est aussi simple que ça.

620 Donc, je vous lance le défi, et puis, donc, la question de dire qu'il faut aussi décentraliser les pôles et tenir compte de ce qui existe vraiment dans les quartiers. Voilà.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Attendez, Madame, je vais laisser la parole à monsieur Beudet, puis ensuite je reviens à

625 vous, puis il y a un monsieur derrière qui a demandé la parole. D'accord. Parce que là, il y a toutes sortes de choses qui sortent, on va essayer de ne pas trop les échapper.

Monsieur Beaudet, en vous inspirant aussi peut-être de ce qui a été dit par madame Goulet, par monsieur Bumbaru.

630

M. GÉRARD BEAUDET :

À partir de ce qui a été dit par monsieur et par Dinu, je pense qu'effectivement la collaboration, la coopération, la convergence, elle existe, elle existe sur le terrain, mais elle a à se bâtir contre les institutions, contre les appareils. Je pense qu'il va falloir à un moment donné qu'on reconnaisse qu'il y a une inertie considérable et on en a actuellement plein plein plein d'exemples.

635

Mon point de vue dans le fond, je l'articule à une position qui veut que la Ville, et quand j'entends Ville, j'entends l'agglomération métropolitaine, mettons que je parle de la quatrième couronne également, pour moi, la Ville, ce n'est pas le Plateau et le centre-ville contrairement à ce qu'on a toujours l'impression quand on lit des documents, que la Ville est un fait de culture et non pas seulement le réceptacle d'une culture avec un grand C pour certain et avec un petit c pour d'autres.

640

Ça, c'est étonnant comment on n'arrive pas à accepter ce phénomène-là. La Ville est toujours considérée comme essentiellement quelque chose qui est bâtie, qui est construit pour recevoir au mieux de la culture et au pire de l'insignifiance, alors qu'elle est un fait de culture : on reconnaît les civilisations à travers leur culture urbaine, à travers leurs villes.

645

J'ai longtemps pratiqué notamment dans le champ du patrimoine et ça m'a toujours fasciné de voir par exemple comment au ministère de la Culture il y avait une étanchéité quasi-totale entre la Direction du patrimoine et la Direction des équipements, comme si on ne pouvait pas implanter un équipement culturel contemporain dans un vieux bâtiment. On était toujours pris avec des problèmes de fonction quand on voulait recycler un ancien bâtiment et il y avait toujours plein d'argent pour faire des équipements, mais on ne pensait jamais qu'on pouvait peut-être l'implanter dans un vieux bâtiment et faire converger.

650

Évidemment on ne parlera pas de l'absence totale de convergence entre le ministère de la Culture et le ministère des Affaires municipales ou avec le ministère de l'Environnement. Un exemple, quand on a démolit le Juvénat St-Gabriel au parc du Mont-St-Bruno, c'était pour avoir un vrai parc-nature. Ça achalait les gens de l'environnement et de la nature d'avoir un équipement bâti dans le parc. C'était d'une insignifiance absolument totale, mais, bon, on a perdu un morceau de patrimoine parce qu'effectivement on avait un point de vue très sectoriel.

660

Ça apparaît aussi dans les propos, tantôt on a présenté les acteurs dont on souhaite la convergence à la faveur notamment de deux politiques et d'un plan d'urbanisme et on nous a

665

dit : «En plus de ceux de la culture, il y a les architectes et les urbanistes.» Comme si un architecte et un urbaniste n'était pas un agent culturel par définition, comme s'il le devenait seulement s'il mettait un autre chapeau ; je pense que tout urbaniste, tout architecte, tout paysagiste est un agent culturel.

670

Un autre très bel exemple, ç'a été édité il n'y a pas longtemps, c'est la somme culturelle ou la Somme sur la culture au Québec, Annick notamment a contribué d'un article là-dedans, il n'y a rien sur la ville, sur l'urbanisme, rien. On parle au mieux d'architecture et de paysage comme des expressions artistiques, mais il n'y a absolument rien dans ce qui se veut une somme sur la culture au Québec sur le fait urbain, sur la ville. C'est quand même assez étonnant d'autant plus que beaucoup des collaborateurs sont des universitaires. Donc, qu'on n'ait pas pensé à ça, je pense que ça en dit long.

675

Des dossiers très actuels qui en disent aussi très longs, les lieux de culte et les monastères qu'on abandonne. S'il y a un objet actuellement où il y a convergence naturelle de dimension patrimoniale, culturelle et urbanistique, c'est bien ça et je vous défie d'en trouver un seul où effectivement on a abordé le problème en mode prospectif de ce point de vue-là. Tout ce qu'on fait, on réagit au cas par cas, totalement déculotté, et le premier promoteur venu met la main sur le morceau et s'en empare et le transforme en objet commercial. Ça rejoint un peu les propos sur l'affichage et tout ça.

680

685

C'est quand même assez désolant de voir quelque chose qui incarne si bien cette convergence être traitée à la pièce sans qu'on soit capable de prendre une position convergente. Les tergiversations sur le Mont-Royal, c'est aussi absolument désolant de voir qu'on n'est pas capable d'arriver à un résultat concret de la part d'une multitude d'intervenants qui tous s'entendent sur la valeur exceptionnelle, exemplaire du Mont-Royal, mais personne n'est capable d'arriver à une décision, personne n'est capable de prendre une position ferme.

690

Et de ce point de vue-là, la question des pôles culturels m'apparaît très dangereuse. Parce que ça fait partie de cette catégorisation spatiale dont semblent raffoler les intervenants de tous genres en Occident depuis quelques années. Cette labellisation est essentiellement un exercice de marketing territorial. Il n'y a pas de contenu et on se pète les bretelles parce qu'il y a un nom de quartier et une signalisation qui permet d'en circonscrire les périmètres.

695

Je pense que c'est extrêmement dangereux. Il y a de plus en plus de chercheurs d'ailleurs, il faudrait peut-être regarder ce qui se fait en Europe présentement dans le monde universitaire, de plus en plus de chercheurs qui montrent à quel point c'est dangereux et à quel point c'est superficiel comme approche de l'urbanisation, de l'urbanité.

700

Un dernier petit mot. Oui, c'est extrêmement louable qu'on ait une politique du patrimoine, un politique de la culture et un plan d'urbanisme, encore faudrait-il que dans ces documents-là, il y ait quelque chose sur les moyens qu'on entend mettre en œuvre, il n'y a rien rien rien sur les moyens, rien sur la mesure de l'atteinte des objectifs. Donc, pour moi, ça reste

705

des vœux pieux.

710 Ça n'empêche pas que pendant qu'on met sur la table une politique du patrimoine et de la culture, un arrondissement supporte un promoteur pour déloger les artistes de la Grover, il faut quand même le faire. Comme insensibilité politique, je pense que c'est tout à fait réussi et je rappellerai que la Ville de Montréal aussitôt le plan d'urbanisme adopté a sacrifié son service d'urbanisme.

715 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Bon. Alors, par lequel on le prend ? Les pôles culturels sont revenus souvent. Je vais donner quand même la chance, si vous voulez, à monsieur Choquet de réagir. La question des pôles culturels est revenue souvent. Si je comprends bien certaines de vos interventions, on se pose des questions sur la coopération, qui existait avant, qui semble moins exister dans ces 720 matières d'amélioration de la qualité culturelle du cadre de vie et la question de la convergence aussi.

725 Alors, pouvez-vous reprendre ça au vol, la balle au vol, au bond plutôt, Monsieur Choquet, nous parler peut-être des pôles culturels ? Ou si vous voulez l'aborder autrement, Mais la question fondamentale de la coopération et de la convergence, quelle est la réflexion de la Ville là-dessus en matière d'amélioration et de la qualité culturelle du cadre de vie ?

730 **M. JEAN-ROBERT CHOQUET :**

735 Premièrement, loin de nous l'idée de laisser entendre qu'il n'y en a jamais eu. Si ç'a été compris comme ça, je le regrette tout à fait. Au contraire. Heureusement qu'il y en a eu depuis un certain nombre d'années et heureusement que la société civile s'en est mêlée de toutes sortes de façons.

740 L'objectif là-dedans, c'est premièrement dans notre document, c'est de mettre en lumière le fait que la dimension de l'aménagement urbain est un élément culturel de la Ville. Pour nous, c'est absolument clair. Là-dessus, je ne pense pas du tout qu'il y a les culturels et les architectes ; là aussi, je suis désolé de mon choix de mot, ce n'est pas du tout dans cet esprit-là que ç'a été fait. D'ailleurs, il y a des échanges entre nous régulièrement sur toutes sortes de questions et ça va s'intensifier au cours des prochains mois justement à cause de l'adoption de ces documents-là.

745 Sur la question des pôles culturels, j'ai évoqué tantôt le fait qu'il y a beaucoup de gens, beaucoup de spécialistes qui sont inquiets ; tous ne trouvent pas nécessairement ça dangereux, mais certains le trouvent dangereux. La notion de danger, peut-être parce que je ne suis pas un spécialiste, ne n'apparaît pas si évidente que ça.

Dans un premier temps, on fait une tentative de typologie. Et quand je parle de

750 typologie, je fais le lien avec les arrondissements et on se place de ce point de vue-là non pas du point de vue d'un spécialiste ou du point de vue d'un service corporatif, mais d'abord du point de vue des citoyens.

755 Est-ce qu'une typologie des pôles culturels peut nous aider à mieux faire connaître les aspects artistiques, culturels et patrimoniaux de notre Ville ? Et quand je dis de notre Ville, c'est de tous les quartiers de notre Ville, de tous les quartiers de l'Île. Notre hypothèse, c'est que oui, ça peut nous aider. Comme toute hypothèse, elle demande à être vérifiée, mais dans un premier temps, on est en train de faire cet exercice-là.

760 Les résultats de l'exercice, compte tenu qu'il s'agit d'une étude qui a été confiée à une firme externe, vont être publics, chacun va pouvoir porter son jugement. Il n'est pas question de bousculer ou de faire quoi que ce soit avec ce genre d'étude qui n'irait pas dans le sens... qui ne se ferait pas après qu'on ait fait le tour de la question si on peut dire. Mais dans un premier temps, on souhaite qu'après toutes ces années, qu'on puisse avoir par écrit un document qui nous permette d'aller plus loin du point de vue de la typologie.

765 Il ne s'agit pas de... l'objectif n'est pas, ni à court terme ni même nécessairement plus tard, de faire une sorte de *branding*, de marketing de certains quartiers au détriment d'autres ; on n'est pas là actuellement. On en est plutôt à identifier tout ce qui pourrait y avoir comme potentiel culturel sur l'ensemble de la Ville et c'est dans l'esprit de la mise en place des arrondissements et
770 d'une meilleure connaissance. Par la suite, on verra.

775 L'autre élément, en terminant, je veux juste aborder en une phrase ou deux le cas de la Grover. Dans une grande ville, dans mon esprit en tout cas, on vit constamment toutes sortes de contradictions. La situation de la Grover est une illustration de cette contradiction. Qu'on constate tout à coup que deux bras de la Ville ou deux instances de la Ville ont travaillé sans se parler autant qu'elles auraient dû, c'est sûr qu'à chaque fois qu'on le constate, c'est regrettable. Pour moi, la question qui se pose, ce n'est pas que ça existe, c'est qu'est-ce qu'on fait quand on constate qu'il se passe quelque chose comme ça. Je ne prétends pas que toute la solution est trouvée, mais je sais qu'il y a des gens qui travaillent activement actuellement pour définir une
780 solution.

785 Il va y en avoir d'autres, il va y en avoir peut-être même de plus en plus compte tenu de l'autonomie des arrondissements. Mais je ne veux même pas me cacher en arrière de ça puisque même dans l'ancienne ville, même centralisée, même soi-disant où tout se décidait en un seul endroit, malgré ça, il y en avait des contradictions bureaucratiques de ce genre-là et je pense qu'il va y en avoir encore.

790 Moi, ma préoccupation, c'est qu'on soit équipé pour réagir et si on a une politique culturelle claire, on va être plus équipé pour réagir. Pour le reste, on va constater nos contradictions et essayer autant que possible de les amoindrir ou de régler les problèmes qui

sont les plus criants.

Mme LOUISE ROY, présidente :

795 O.K. Je vais donner la parole à madame, mais j'aimerais ça, Monsieur Choquet, qu'on revienne éventuellement sur le raffinement de vos mécanismes d'arrimage avec les arrondissements quand même parce que ça, c'est une des enjeux que vous soulevez comme étant très important. Madame, ensuite monsieur et madame Germain. Oui.

800 **Mme ANAÏS JANAN :**

Mon nom, c'est Anaïs Janan, je suis étudiante en muséologie à l'UQÀM. Donc, moi, je fais l'exemple de Côte-des-Neiges, quartier Côte-des-Neiges avec l'Université de Montréal. C'est un quartier qui est très vivant, etc., mais on voit que tout ce qui est les salles de spectacle, les cinémas, et tout ça, les salles de spectacle de toutes sortes sont plus au centre-ville qu'à côté.

805 Il y a un projet que j'ai vu dans un bâtiment de faire un centre culturel, plus une bibliothèque, mais là, c'est encore seulement en construction ; il n'y a rien à l'intérieur, on ne sait pas trop ce qui se passe. Il n'y a pas grand-chose qui se passe dans ce quartier en quelque sorte alors que c'est un des quartiers où il y a le plus de gens de différentes origines. Il y a quand même des choses qui sont en train de se passer à ce niveau, mais on a plus l'impression que c'est le centre-ville, le Vieux-Montréal qui devient aussi un quartier pour touristes. Parce que je suis allée à une soirée où j'ai entendu une photographe qui a un appartement dans le Vieux-Montréal ; elle va être obligé de vendre parce qu'elle ne peut plus payer les taxes et ça devient plutôt un quartier mort.

815 Donc, qu'est-ce qu'on veut ? Est-ce qu'on veut s'intéresser aux gens qui habitent à côté ou on veut seulement attirer le touriste qui est une manne, c'est sûr, pour donner plein d'argent, plein d'argent, mais on oublie un peu les gens qui vivent quotidiennement dans le quartier. Et, en plus, à Côte-des-Neiges, on a qu'une sculpture et encore, elle est très mal conservée. On ne montre pas la beauté de la ville ; il y a un problème de ce côté-là que je remarque.

825 C'est bien les consultations, mais il faudrait essayer aussi de montrer aussi... montrer plus ce qu'on veut faire par rapport au quartier pour les gens qui habitent dans les quartiers. En gros, c'est ça.

Mme LOUISE ROY, présidente :

830 Est-ce qu'on a des gens d'arrondissement ici ce matin ? Ah ! ah ! Et vous voulez parler ? Alors, allez-y, mon cher Monsieur. Vous allez avoir le micro.

M. MARC PITRE :

Bonjour. Mon nom, c'est Marc Pitre, musée de Lachine.

835 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Oui.

M. MARC PITRE :

840

En fait, c'était juste pour enfin compléter un peu ce qui s'est déjà dit. Je pense que la réussite de la politique va se manifester dans le processus des collaborations qui vont se faire par la suite une fois que la politique aura été déposée. Enfin, je trouve ça quand même déjà encourageant parce qu'il y a déjà de bonnes collaborations. On parle du service d'art public avec son expertise, mais Lachine a quand même un musée plein air qui date des années 85 et qui fait l'objet de collaboration non seulement avec les artistes, mais même avec les résidents de Lachine de l'époque et même les commerces qui ont collaboré à rendre ce projet, ce méga projet de 50 sculptures monumentales dans la Ville de Lachine de l'époque.

845

850

On sait qu'il s'agit de 50 sculptures monumentales réparties dans le parc René-Lévesque et tous les parcs riverains. Un peu comme disait Rose-Marie où enfin, les artistes arrivent souvent après et on leur offre un espace parce qu'il y a eu une démolition et là, on cherche à combler l'espace avec une sculpture, enfin, le cas du musée plein air a été, enfin, élaboré un peu dans le sens contraire : c'est-à-dire que dès le départ, les artistes, les résidents, les commerçants étaient impliqués dans ce méga projet.

855

860

Enfin, tout simplement pour donner un exemple d'expertise comme bien d'autre sur l'Île de Montréal qui par le biais de collaborations à venir, on va être en mesure d'échanger sur le plan expertise professionnelle, expertise d'expérience à monter de tel projet, de tel méga projet. Alors, voilà.

Mme LOUISE ROY, présidente :

865

Monsieur Choquet, est-ce que par exemple des cas comme celui de Lachine ou peut-être d'autres cas peuvent être récupérés ou à travers la politique ou la mise en œuvre de la politique, est-ce que des cas comme ça peuvent servir de cas d'exemples et finalement qu'on puisse essaimer ailleurs avec des exemples comme ceux-là qui ont intégré par exemple la coopération des artistes en amont et qui ont permis entre autres l'implantation d'œuvres d'art public dans un milieu donné ?

870

J'essaie de faire le lien entre ce que monsieur Pitre a dit et, finalement, les critiques aussi qui sont faites au niveau d'un certain manque de coopération, d'un problème de convergence.

875 Est-ce que quand il y en a des belles réalisations avec la mise en œuvre d'une politique de développement culturel, on va pouvoir tabler dessus pour être capable de faire en sorte que d'autres s'en inspirent ? Avez-vous des mécanismes auxquels vous avez pensé ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

880 En fait, oui, c'est certain. La façon dont vous me posez la question, je vais répondre oui, mais en même temps, je vous dirais que chaque cas est à reprendre.

Mme LOUISE ROY, présidente :

885 Il n'y a pas de modèle, pas de recette.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

890 Une fois qu'il y en a eu un, on peut pas dire « On va s'inspirer de ça. » Le cas de Lachine est un cas remarquable à plusieurs égards. C'est certainement un arrondissement qui a été extrêmement bien aménagé, en tout cas pour certaines parties de l'arrondissement, la partie qui est près de l'eau et il y a eu un effort vraiment colossal du point de vue de l'art public, mais est-ce que ça veut dire qu'il faut reproduire cet exemple-là ? Je ne suis pas certain.

895 Moi, je ne suis pas un spécialiste en art public, loin de là, mais je sais que certains disent : C'est intéressant qu'il y ait un regroupement d'œuvres d'art public à un seul endroit et il y en a d'autres qui vont dire : Ce serait préférable qu'elles soient davantage réparties sur le territoire. On n'a pas à trancher ce débat-là.

900 Mais le cas de Lachine, je dirais qu'il est intéressant parce qu'il est un cas d'espèce. Du point de vue de la coopération des acteurs et la façon dont les choses se sont faites, il y a certainement des leçons à tirer. Mais sur le contenu même, je dirais que chacun des arrondissements et même chacun des quartiers de ces arrondissements dans certains cas vont avoir une réflexion à faire sur eux, comment ils voient les choses, comment on les voit d'une façon plus intégrée à travers le plan d'urbanisme, mais également comment un arrondissement va se démarquer par rapport aux autres.

910 Lachine était une municipalité à ce moment-là, elle avait une réflexion à faire par rapport à l'ensemble du bassin du Lac St-Louis et le fait est que... en tout cas de mon point de vue, que cette démarcation-là est réussie. Quand on pense à Lachine, on pense à des choses précises, on a le goût d'y aller. Mais chacun va utiliser, va développer son propre modèle j'ai l'impression.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Je vous relance alors la question de la mesure de l'atteinte des objectifs que monsieur

915 Beudet soulevait tout à l'heure.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

920 La mesure de l'atteinte des objectifs, c'est dans un deuxième temps. C'est parfaitement normal que vous ne la trouviez pas dans le document puisque ce n'est pas un plan d'action, c'est un projet de politique. Déjà, compte tenu de l'ampleur de ce que représente le défi de présenter une politique culturelle compte tenu du nombre de ses dimensions, dans un premier temps, on a considéré qu'il était encore plus important que d'habitude si on peut dire de valider les orientations.

925 Alors, vu d'un certain point de vue, des orientations, c'est des vœux pieux ; pour nous, une orientation, c'est une orientation et ce n'est pas parce qu'on l'a définie dans un document qu'elle va de soi. Et c'est pour ça qu'on est dans un processus de consultation.

930 Ceci dit, je ne pense pas, on ne s'attend pas à ce que les orientations qu'on présente soient complètement chamboulées puisqu'on les a validées avec déjà beaucoup de gens avant, mais on pense qu'on a besoin de les enrichir, de les valider, de les approfondir et, dans un deuxième temps, on a un mandat d'ailleurs qui est prévu par la loi de présenter un plan de développement culturel qui va découler logiquement des orientations qui sont dans la politique.

935 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

O.K. Madame Germain.

Mme ANNICK GERMAIN :

940 Je vais faire comme d'habitude, jouer le rôle de la sociologue de service parce qu'après tout, c'est ce que je suis.

945 J'ai l'impression qu'on joue un petit peu à l'apprenti sorcier d'une certaine façon parce que les coopérations et la concertation, c'est un fait qu'elles existent déjà depuis un certain temps et qu'on se retrouve en train de les solliciter encore plus et de parier dessus. Quand on fait ça, il faut bien s'attendre aussi à ce que les gens ne soient pas contents quand on ne les écoute pas.

950 Alors, je reviens à nouveau sur la question des pôles culturels. La Ville a réuni un petit comité d'experts sur le sujet. Si je me souviens bien, unanimement tout le monde a dit « Des pôles culturels, on n'en veut pas », évidemment ça n'a pas d'importance, on retrouve de nouveau ce thème à l'ordre du jour. Bon.

955 Alors, je pense qu'il faut être réaliste. On est dans un jeu de coopération-compétition. Compétition pourquoi ? Parce que la donne a changé. Aujourd'hui, il ne faut pas se le cacher, tous les arrondissements sont en train d'entrer en compétition les uns avec les autres. C'est une

réalité à mon avis. Non seulement ça, mais en plus, au sein des arrondissements, tous les secteurs d'intervention municipaux sont en compétition les uns avec les autres : le déneigement contre la culture, etc., etc.

960 Alors, je pense qu'il faut qu'on prenne acte de ce contexte où en même temps la Ville, et je trouve que c'est très honnête que vous le disiez aussi franchement, où la Ville de toute évidence n'a pas de moyen. Alors, je pense qu'il faut quand même être réaliste et prendre acte de ce contexte-là pour faire des choses relativement modestes et pour les faire aussi peut-être dans un style différent de ce qu'on a fait jusqu'à présent.

965 Au fond, la Ville se retrouve aujourd'hui à devoir perpétuellement aller jouer dans le jardin des autres en ayant aucun moyen. C'est clair que dans ce contexte-là, on ne peut plus jouer la contrainte et les règlements comme on l'a fait dans le temps ; il faut jouer la séduction. Parce que je crois que c'est la seule manière d'essayer d'espérer percer un minimum dans une conjoncture qui est affreusement difficile.

970 Alors, juste un petit mot sur, bon, puisqu'on fait l'état des lieux, sur les différents thèmes, différentes priorités qui sont présentées ici. La coopération, je reviens encore une fois là-dessus, effectivement je crois que les concertations et les coopérations sont déjà extrêmement fortes, mais c'est évident que par définition, plus on va coopérer, plus on va découvrir qu'il y a des acteurs qui devraient être autour de la table et qui n'y sont pas.

975 Alors, juste un petit mot sur, bon, puisqu'on fait l'état des lieux, sur les différents thèmes, différentes priorités qui sont présentées ici. La coopération, je reviens encore une fois là-dessus, effectivement je crois que les concertations et les coopérations sont déjà extrêmement fortes, mais c'est évident que par définition, plus on va coopérer, plus on va découvrir qu'il y a des acteurs qui devraient être autour de la table et qui n'y sont pas.

980 Je vais prendre un bel exemple, les HLM. Peut-être qu'il serait utile à un moment donné que la Ville de Montréal accepte de revoir le design des petites grilles qui entourent les HLM et qui montrent à tout le monde que ce sont des HLM et que, donc, c'est du monde pauvre qui vit de l'autre côté

985 Alors, je dis ça parce que je crois qu'il va falloir se rendre compte qu'au fond, nous travaillons sur des sujets qui peuvent être extrêmement sensibles dans une ville comme Montréal aujourd'hui où au fond, on a des problèmes de cohabitation qui deviennent extrêmement importants et par rapport auxquels la qualité de l'aménagement du cadre de vie peut être tout à fait important.

Mme LOUISE ROY, présidente :

990 Qu'est-ce que vous voulez dire par cohabitation ? Cohabitation de ?

Mme ANNICK GERMAIN :

995 Alors, c'est évident que nous sommes devenus une ville cosmopolite où coexistent des cultures diverses. C'est évident également que de plus en plus dans nos quartiers cohabitent des gens de statut socio-économique très différent, je n'ai pas besoin de vous rappeler toutes les

1000 salades sur la gentrification, on est tous conscient de ça. Ce qui veut dire que concrètement, les citoyens montréalais sont amenés à vivre dans un contexte où il n'est pas toujours facile de vivre les uns avec les autres.

1005 Moi, je pense que les questions d'aménagement du cadre urbain peuvent jouer un rôle très important sur ces problématiques-là. Bien sûr, je prêche pour ma chapelle étant sociologue, mais je pense que c'est la réalité des choses. Cela dit, ça doit être des choses extrêmement ténues.

Alors, de ce point de vue-là, les coopérations, oui, tous les acteurs ne sont pas autour de la table, puis on n'en finira pas d'en trouver et puis on n'en finira pas de se rendre compte qu'on ne connaît pas tout ce que les gens font.

1010 Cela dit, il y a des petites choses quand même dans ce que vous annoncez comme engagements, par exemple on parle toujours de l'art public associé aux nouvelles constructions. Peut-être qu'on pourrait aussi se demander qu'est-ce qu'on fait quand on fait de la rénovation, de la réhabilitation ? Est-ce qu'il n'y a pas là aussi matière à faire des petites interventions, pas nécessairement grosses, mais qui plantent le drapeau d'une certaine façon de l'art public ?

1015 Alors, pour la signalisation, et comme pour bien d'autres thèmes qui sont évoqués dans ces engagements, ce sont des thèmes bien sûr qui ne sont pas nouveaux et, bon, dans un sens, c'est un peu déprimant, parce qu'on se dit : Sapristi, pourquoi aujourd'hui on se retrouve encore une fois avec un énoncé de politique qui va nous dire comment on va régler le problème de la signalisation alors que ça fait longtemps qu'on le sait qu'il faut le régler et puis que... Bon.

1020 Alors, ne nous décourageons pas surtout parce que je crois que le temps va être comme je l'ai dit tout à l'heure d'être capable de jouer la séduction parce que je pense que c'est la seule arme que nous avons. Voilà.

1025 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Madame Goulet. Là, vous raccrochez la conversation sur la séduction.

1030 **Mme ROSE-MARIE GOULET :**

1035 J'aurais simplement dit que... je m'étais fait une liste de comment je perçois une œuvre, quelle est l'expérience d'une œuvre dans la ville et je pense que le premier point, c'est la séduction. Quand on se promène dans la ville et que tout à coup quelque chose nous interpelle, c'est parce qu'on est séduit et effectivement, tant mieux si cette même façon de faire doit s'implanter dans les relations entre organismes, services, disciplines, etc.

C'est sûr que... et tant et aussi longtemps qu'il y a cette séduction, les projets grandissent. Quand il n'y en a plus, quand c'est la chicane, ça va très mal dans une réalisation.

1040 Je voulais revenir sur le musée de Lachine, puis je ne voudrais surtout pas avoir laissé
sous-entendre qu'il n'y a pas de grandes réalisations qui se sont faites dans le programme d'art
public de la Ville. C' est bien sûr parce qu'il y a eu une grande collaboration. Parce qu'on n'arrive
pas à faire un projet d'art public de qualité s'il n'y a pas séduction entre les gens et coopération
entre les gens et ça, peu importe les disciplines dans lesquelles on se trouve.

1045 Mais je pense que le contexte de Lachine qui est vraiment un musée est très différent de
ce que la Ville peut procurer comme espace parce que dans ce contexte-là, on a les rives d'un
fleuve, on a des berges, on a des espaces vides qui sont tout à fait propices à recevoir un certain
type d'intervention d'œuvres d'art public. Mais la Ville contient maintenant beaucoup plus
1050 d'espaces que ceux-là.

Quand on parle pour moi en tout cas d'art public, d'œuvres d'art public, il ne faut surtout
pas entendre que des œuvres permanentes, il faut entendre des œuvres temporaires et comme je
disais tantôt, des interventions... quelqu'un pourrait peut-être me donner le nom, mais je pense à
1055 ce graffiteur qui a fait des interventions sur la chaussée dans la ville un peu partout. Gosworth ?
Bon, ça fait un peu *gosworthé*, mais je pense que c'est une façon spontanée qui ne coûte rien à la
Ville, qui a interpellé plein de gens et qui nous font sourire et qui nous font comprendre que, ah,
tiens, une traversée de piétons, ce n'est pas juste une traversée de piétons, c'est une sorte de
signification que ça prend dans la ville même si ce sont des gestes qui parfois... on va s'arrêter
1060 peu de temps, mais on repart avec cette image-là en tête.

Les arrêts qui avaient été transformés avec des rubans rouges en coupant le R et le E
pour faire ART un peu partout dans la ville, je me disais « Wow ! ce sont des gestes spontanés
que la Ville devrait encourager. » Il y a des graffitis que j'ai photographiés dans certains... je
1065 pense quand on monte la rue St-Laurent entre Ontario et Sherbrooke du côté est, il y a un terrain
vacant, il y a une belle publicité vert lime et orange et, en dessous, il y a quelqu'un qui est allé faire
trois graffitis vert et orange qui correspondent tout à fait à la publicité qui est en haut et en même
qui est un langage urbain très très fort et très perturbant quand on monte cette artère-là.

1070 Alors, il y a des interventions comme celles-là aussi qu'on devrait encourager et non pas
avoir systématiquement la pensée de dire « Ben, c'est du graffiti, ils barbouillent partout. » Puis
souvent quand ils barbouillent, là où ils barbouillent, c'est de toute façon très barbouillé en terme
de signalisation. Donc, ils font juste en mettre un petit peu plus sur ce qui est déjà existant. Mais
je pense aussi qu'il faut, et c'est possible et plein de villes l'ont montré, il faut pouvoir faire en sorte
1075 que les œuvres s'intègrent dans d'autres structures.

Quand tantôt je disais, oui, les travaux publics, etc., je pense les métros, il y a des
interventions qui se sont faites dans les métros de Tokyo où on a modifié carrément l'intérieur de
wagons de métro pour permettre à des usagers tout à coup de se retrouver dans un wagon de
1080 train confortable, luxueux, de velours, ou se retrouver dans une espèce de lieu céleste et le wagon
se promène partout, change de rail selon les moments. Donc, un matin, tu arrives sans le

savoir devant cette station et il y a comme ça plein d'exemples possibles.

1085 Dan les Atribus, on voit qu'il y a de la publicité. Dans les panneaux de Neon, et je me posais la question, est-ce que la Ville a un gros pourcentage de retour sur toutes les publicités qui se mettent dans la ville ou si monsieur Neon en met plein ses poches ? Mais enfin, ça aussi ce sont des lieux qui sont continuellement exploités et qu'ici, on a tendance à laisser.

1090 Je ne sais pas si c'est parce qu'on ne la prend pas cette place-là, les artistes, je ne sais pas si c'est parce que nous, les organismes qui nous représentent ne vont pas jusque là, mais il faut comme penser et la Ville a fait, oui, des grandes œuvres, des grandes collaborations, mais je pense que, comme disait Annick, il faut pousser davantage et peut-être provoquer plus de choses.

1095 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

On va revenir en deuxième portion sur un paquet de choses que vous avez suggérées. D'accord ? Les suggestions de coopération et l'élargissement entre autres des manifestations spontanées temporaires. Là, j'ai madame ici.

1100 **Mme MARIE PERRAULT :**

1105 Marie Perrault, Service de l'intégration des arts à l'architecture au ministère Culture et Communication. Je me demandais si dans la politique en art public, la Ville s'était penchée comme certaines villes font, entre autres Vancouver, pour encourager, voire obliger des promoteurs privés à faire des commandes d'art public eux-mêmes quand ils construisent sur le territoire ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

1110 Alors, voilà.

Mme MARIE PERRAULT :

1115 Ça, c'était un volet de ma question.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Attendez, on va aller chercher une réponse. Oui, Madame Lord.

1120 **Mme FRANCYNE LORD :**

Au moment où on a rédigé le plan d'action en art public en 1989, c'est une question à

1125 laquelle on a réfléchi avec le Service des permis et le service d'urbanisme de l'époque. Il faut se
rappeler que Montréal était dans un contexte socio-économique qui fait que le centre-ville n'allait
pas bien, les développeurs quittaient Montréal, il y avait une période économique un peu difficile et
la décision qui a été prise à l'époque après avoir consulté un certain nombre de personnes dans le
milieu socio-économique, entre autres on avait comme partenaire à l'époque la Chambre de
commerce, c'était que c'était perçu comme d'ajouter un élément coercitif ou un autre frein au
développement de Montréal en forçant les propriétaires à intégrer une œuvre d'art dans des
1130 projets de construction de plus de je ne sais pas combien de millions.

Ça, c'est l'approche, Marie, si je me souviens bien, de Vancouver et de Toronto aussi.
Peut-être pour résumer, je connais moins celle de Vancouver, mais celle de Toronto, c'est que
supposons que vous construisez un bâtiment de 50 millions, le promoteur pour obtenir son permis
1135 de construction doit consacrer une partie du budget à une œuvre d'art significative. S'il ne
souhaite pas le faire sur son bâtiment, cet argent est transféré dans un fond à la ville pour faire un
projet autour dans le quartier. C'est bien ça ?

Mme MARIE PERRAULT :

1140 C'est ça.

Mme FRANCYNE LORD :

1145 C'est sûr que là, Montréal a changé depuis 1989, et là, je pense qu'on est dans une
période de prospérité économique ; alors ce que vous soulevez, ç'a été mentionné lors des
audiences de la commission art, culture et patrimoine auxquelles monsieur Choquet a fait
référence. C'est un des éléments qui avait été repris par les membres de cette commission dans
son rapport final du 25 août auquel monsieur Choquet a aussi référé et on va y réfléchir au cours
1150 des prochains mois dans le contexte de la politique culturelle.

Mais je pense déjà vous dire que ce n'est pas certain qu'on va en faire un règlement. On
va plutôt essayer, en tout cas c'est l'orientation dans laquelle on est actuellement, d'être incitatif
plutôt que coercitif.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Despatie, voulez-vous réagir à ça ?

M. MICHEL DESPATIE :

1160 Ce n'était pas à madame Lord. Je trouve ça intéressant son propos, mais c'était plus à
madame Germain que je voulais réagir.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1165

Mais quand même, j'aimerais ça savoir, vous qui venez du milieu des affaires, du secteur privé, est-ce que s'il y avait cette approche-là de la Ville de Montréal qui revenait finalement dans le paysage des projets immobiliers, comment le milieu réagirait ? Est-ce qu'il y aurait une ouverture ? Non ?

1170

M. MICHEL DESPATIE :

1175

Ça va être difficile. Je pense en général quand on veut convaincre les gens d'affaires d'investir dans la culture, il faut effectivement faire la démonstration d'une certaine rentabilité. Le concours Commerce Design a été un très exemple pour ça, mais il était doublé d'un programme Opération Commerce que je parlais tantôt, où la Ville venait aider à investir : elle payait les honoraires professionnels des architectes ou des designers, donnait des subventions, une partie pour essayer d'investir dans des bons projets.

1180

Donc, si la Ville a comme un incitatif, peut-être pas dire : Vous êtes obligé d'investir 2%, mais que donc, vous devez faire une œuvre et on va négocier avec vous, on va voir comment on pourrait vous aider, c'est-à-dire que la Ville ait elle-même des fonds pour faire un effet levier parce que c'est un peu ça.

1185

Là, je tomberais sur madame Germain, c'est tout le volet séduction. Si on en est rendu, parce qu'on parle de culture et là, c'est ça qui m'énerve un peu, parce qu'on parle de culture, de patrimoine, il va falloir agir avec séduction avec les arrondissements. Quand il est question d'autres choses, on a des fonds, on a de l'argent ; quand il est question de culture et de patrimoine, là on est rendu avec la séduction. On n'ira pas loin. Avec la nouvelle ville, avec les arrondissements qu'on a, de convaincre les élus dans les arrondissements que la culture va apporter quelque chose au niveau de l'amélioration de la qualité de vie, puis du cadre de vie et au niveau du développement économique aussi si on n'a pas un outil-levier.

1190

1195

Donc, moi, je reviens, les deux choses sont liées pour moi, c'est-à-dire qu'il faut que la ville-centrale se donne des leviers. C'est un peu une politique de la santé nationale et là, tu investies et le provincial en met aussi, etc.

1200

Donc, il faut qu'au niveau de la culture, la ville-centrale investisse des sommes, qu'elle aille voir le ministère de la Culture et des Communications aussi, que l'entente ville-MCC est en train de se négocier, qu'on essaie de trouver... Je sais que ce n'est pas facile, mais il est question de développement culturel de Montréal, développement économique par le biais de la culture, mais il va falloir que la ville-centrale ait des fonds.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1205 Madame Perrault, je ne veux pas vous mettre dans l'eau chaude, mais est-ce qu'il y a une réflexion au ministère sur cette coopération, cette nécessaire coopération, prenons le cas de l'art public, entre la ville-centrale et le ministère lui-même pour permettre qu'il y ait des incitatifs disponibles ?

1210 **Mme MARIE PERRAULT :**

Actuellement au Service d'intégration des arts à l'architecture, nous, on n'est jamais en relation avec un territoire donné ou la ville donnée ; nous, on travaille avec les constructeurs d'une façon morcelée, puis on arrive une fois qu'un projet de construction a été annoncé, puis on va travailler... Nous, nos partenaires sont plutôt les ministères constructeurs, la SIC, la CHQ et les commissions scolaires au niveau du Service d'intégration des arts à l'architecture.

1215 Il faudrait voir dans d'autres instances du ministère dans quelle mesure... Actuellement chez nous pour l'intégration des arts à l'architecture, non, parce que nos répondants ne sont jamais les municipalités. Comme nous, on applique la loi du 1% qui est une mesure gouvernementale, nos partenaires ne sont pas d'autres acteurs culturels, mais plutôt des constructeurs.

1220 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

1225 Mais les constructeurs avec qui vous travaillez, est-ce que vous les incitez, je comprends bien, il y a le 1%, mais est-ce qu'on peut aller au-delà éventuellement du 1% ou quand vous faites l'analyse des forces et faiblesses de l'application de cette approche, est-ce que vous faites des constats qui nous permettraient de comprendre qu'il faut ajouter des éléments ?
1230 Ou on en reste là ?

Mme MARIE PERRAULT :

1235 C'est sûr que ça bonifierait la commande si les gens étaient obligés sur une base volontaire ou non, si les gens étaient encouragés à commettre des sommes pour la commande publique. La commande augmenterait. Ce n'est pas la commande gouvernementale, ni pour la Ville ni pour le gouvernement du Québec qui va augmenter dans un avenir prochain. Les investissements publics en construction ont été assez importants. Je pense qu'actuellement le moteur en terme de construction va changer et puis je pense que c'est dans ce sens-là si on veut maintenir la commande et maintenir le niveau de commande, il faut peut-être regarder comment on peut intégrer une sensibilisation à la commande publique chez des partenaires privés.

1240 Ça se faisait un petit peu plus avant, mais nous, régulièrement on a été approché pour une application en participation volontaire de la politique. Il y a des municipalités qui l'avaient

1245 fait, puis il y a des municipalités qui nous ont approché pour travailler avec nos fichiers, puis le système de sélection que nous autres on propose dans le cadre de l'application de la politique pour le faire.

1250 Alors, moi, je pense que ça s'est beaucoup, ça se fait moins, je pense que ça peut se refaire.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1255 Alors, madame ici. Oui. Madame Kowaluk.

Mme LUCIA KOWALUK :

1260 Je m'appelle Lucia Kowaluk. Je suis actuellement la coordonnatrice du Centre d'écologie urbaine à Montréal, mais je présente maintenant avec un autre chapeau. Comme j'étais anciennement une des fondateurs et la présidente du Centre interculturel Strathern, la corporation du Centre interculturel Strathern qui était sur la rue Jeanne-Mance, et je mets sur la table, c'est une longue histoire, et je ne veux pas répéter tout, mais je mets sur la table un autre *split* parce que tout le monde parle des choses, comment on peut coopérer et le rêve de cette corporation, du Centre, était de combiner les trois volets, la communauté, le culturel et les communautés culturelles, 1265 les ethnoculturels. Et la raison pour laquelle à mon avis ça n'a pas marché et finalement le Ville a fait un coup d'état après six ans de fonctionnement, c'est parce que les services de la Ville étaient strictement divisés.

1270 Il y a le service culturel, il y a le service communautaire et loisirs et parcs et ça, ça change continuellement entre sports, loisirs, développement communautaire, tout mélangé, et il y a eu toujours la lutte avec la Ville dans quel service est-ce que le centre doit être situé.

1275 J'apprécie vraiment que la Ville ait changé maintenant. Ce n'est pas le même... le service public a changé beaucoup. Je pense qu'ils sont beaucoup plus ouverts, mais probablement pas assez ouverts pour la communauté, un centre communautaire et culturel veut que la communauté puisse créer l'art, que l'art n'est pas simplement pour les professionnels qui est aussi très important, mais ça devrait être une combinaison.

1280 On a toutes sortes de rêve et ça commençait à marcher pendant les six ans qu'il y avait quelques professionnels qui habitent le quartier Milton Park qui étaient ouverts de donner une place aux gens de la communauté en art visuel, en art du théâtre, et le problème est que ce n'était pas possible de combiner tous ces volets.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1285 Vous auriez eu besoin d'un guichet unique pour entrer quelque part à la Ville et qu'on

puisse répondre à l'ensemble de vos questions plutôt que d'être obligé de faire le chemin, le parcours de tous les intervenants.

1290 **Mme LUCIA KOWALUK :**

Oui. O.K. Je ne dirai pas plus maintenant parce que comme je vous ai dit, c'est long, mais peut-être quand on parle du futur, c'est une question que nous devons rediscuter.

1295 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord. Peut-être une réaction rapide, Monsieur Choquet, là-dessus et ensuite, on reviendra en deuxième partie. D'accord, Monsieur Beaudet, j'ai deux ou trois interventions et il va falloir s'arrêter pour la pause quand même.

1300

Monsieur Choquet, un organisme comme ça qui est prêt à créer de l'art, c'est des citoyens, tout ça, ils ne savent pas trop où aller, on a encore un problème d'arrimage, est-ce qu'avec la mise en œuvre de la politique, il y a des choses pour le citoyen qu'on ait une référence et pas 25?

1305

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

Si on parle d'équipement comme tel, il y a ces progrès qui ont été faits au cours des dernières années. Un des aspects positifs du contrat de Ville, en tout cas une des choses qui ont été mises en place, c'est le forum des équipements culturels. Là, je parle vraiment d'équipements. Ça ne répond pas à toute la question de madame Kowaluk, mais sur cet aspect-là, auparavant il fallait aller voir la Ville et trouver où et ensuite, il fallait aller voir au ministère de la Culture. On travaille maintenant ensemble pour définir les priorités, pour recevoir les demandes, etc., et si vous voulez plus d'informations, Yves Dumas pourra en donner, mais ce que je voulais surtout dire, c'est que là-dessus, je pense qu'il y a eu un progrès.

1315

En ce qui concerne l'aspect du guichet unique, avec les nuances qu'il faut faire, personnellement je pense que la création des arrondissements, s'il y a certaines difficultés à certains égards, il y a des aspects positifs à d'autres parce que auparavant quand vous cherchiez à parler à quelqu'un dans une ville qui a 12 000, 13 000 employés, il me semble que c'est quand même plus facile y compris de rejoindre les élus quand vous y allez sur la base d'arrondissement et qu'on peut vous aider à ce niveau-là.

1320

La difficulté qu'on a à régler, et qui est en voie de règlement, c'est le rapport qu'on a nous-même avec les arrondissements, c'est-à-dire dans certains cas pointus qui fait quoi. On en est encore en train de... mais il y a quand même un progrès au cours des dernières années et je pense que ce progrès-là va se poursuivre.

1325

Mme LOUISE ROY, présidente :

1330 O.K. Là, j'ai monsieur Bumbaru.

M. DINU BUMBARU :

1335 Une minute, Madame la présidente. Tantôt... peut-être que ça va ramasser quelques idées, mais cette discussion sur les œuvres d'art intégrées à et je voulais juste mentionner à quelques coins de rues d'ici, il y a un lobby d'édifices à bureaux assez insignifiant quand on n'apprécie pas l'architecture des années 50, mais dans le lobby se trouve une mosaïque d'Alfred Pelland qui a été commandée suite à un concours que les promoteurs eux-mêmes ont commandée. Ils n'avaient pas besoin de programme, rien, ils l'ont fait parce que ça faisait plaisir et
1340 peut-être que ça pose la question sur la culture de nos promoteurs et de nos jours, on a aussi tellement de bonnes excuses de se donner bonne conscience en matière de culture en donnant à des équipements, à des événements, et on oublie qu'il y a des choses qui restent et c'est peut-être une façon de réfléchir sur le milieu qui génère la création artistique, pas juste le milieu artistique qui génère les objets d'art.

1345 Et c'est un exemple intéressant parce qu'on a vu plus récemment des critiques très violentes et acides sur des actions que des promoteurs avaient faites dans le centre-ville où ils ont installé des nounours en bronze, ou je ne sais pas quoi, enfin, c'est un peu pathétique par endroit, mais quand on voit que certains artistes à New York font des nounours en bronze nickelé, peut-
1350 être qu'on peut se satisfaire de ce que c'est peut-être un geste d'innovation ici, mais... Enfin, on peut les faire en plastique aussi si ça nous tente, ça dépend de la couleur, c'est plus séduisant selon le cas.

1355 Mais je pense qu'il y a là aussi la notion de pratique interdisciplinaire sur la Ville et c'est peut-être aussi cette notion que Rose-Marie avançait, me rappelait un exemple qu'elle nous avait évoqué il y a quelque temps, c'est le parc anonyme au coin de St-Urbain et de Van Horne. Ce sont des espaces qui commencent à se multiplier où des anonymes citoyens prennent... des gens peut-être séditieux par leur nature, mais ils sont en train de transformer brique après brique la Ville. C'est peut-être des pratiques interdisciplinaires qui pourraient nous aider à favoriser la notion
1360 d'atelier plutôt que de profession.

1365 Là, les universités ont aussi un rôle. On forme des architectes pour qu'ils rentrent dans leur boîte, mais on pourrait former des professionnels sous forme de joueurs d'équipe. Au hockey, ils forment le monde pour jouer en équipe. Peut-être que la Ville, on pourrait imaginer ça. Je sais que le hockey n'est plus tellement à la mode, et puis c'est en grève, etc., c'est devenu une cause sociale. Mais c'est une idée qui mériterait peut-être d'être approfondie et comment la Ville pourrait participer à ça.

Je pense que c'est une dynamique, ce n'est pas juste de la réglementation parce que

1370 dans le fond, on se rend compte qu'on peut se donner tellement bonne conscience en allant
chercher un bibelot à 1% qu'on met à côté du foyer et finalement ça devient des objets que
personne ne comprend pour cacher des bâtiments que personne n'aime. Et peut-être que c'est
des notions qu'on voudrait mettre de côté pour aller plus loin que ça.

1375 L'autre élément qui me semble intéressant, c'est la notion de réseau qu'on est en train
d'explorer dans le domaine du patrimoine, et ça revient à cette idée, est-ce qu'on peut penser des
pôles comme des archipels en Micronésie ou au contraire comme des variations de densité sur un
territoire qui demeure continu ? Et l'objectif, c'est quand même de ne pas avoir des poches de
gloire et d'espoir dans des mers d'insignifiance. Et c'est peut-être ça qu'on doit se donner.

1380 Quand on parle d'une ville, ce n'est pas un morceau, ce n'est pas juste le Vieux-Montréal qui est le
patrimoine de Montréal. C'est à la grandeur des liens qui se tissent entre tout ça, les liens logiques
et culturels et c'est peut-être sur cette notion-là.

1385 Mais pour faire ça, comme disait l'ami Despatie, évidemment un bon clin d'œil peut
amener beaucoup de choses, mais des fois, c'est bien quand c'est sonnante et trébuchant aussi.
Ça aide.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1390 D'accord. Je vais prendre deux interventions, on va s'arrêter pour la pause et on va
revenir, puis je vais garder votre intervention, Madame, et la vôtre pour après. D'accord ? Là, j'ai
madame ici.

1395 **Mme SYLVIE TREMBLAY :**

Bonjours. Alors, je suis Sylvie Tremblay, designer urbain à la Ville de Montréal dans
l'ancien Travaux Publics, maintenant Infrastructures, transport et environnement et j'ai aussi un
bureau à l'arrondissement Ville-Marie dans la direction de l'urbanisme.

1400 Alors, vous allez me dire pourquoi deux bureaux ? Bien, je pense qu'Annick Germain a fait
une très bonne analyse tantôt de la situation. On est effectivement dans un mode coopération-
compétition. Vous le savez, les fusions et défusions ont amené la création, oui, de différents
nouveaux bureaux à la Ville de Montréal, mais aussi beaucoup de démantèlement d'équipes de
1405 professionnels qui ont quitté les services centraux pour aller vers les arrondissements et il n'y a
plus beaucoup de monde qui font le lien entre les différentes équipes pour qu'il y ait une espèce de
vision encore cohérente.

1410 Alors, oui, chapeau de vouloir faire une politique culturelle, mais il faut s'assurer qu'il y aura
des gens dans les différents arrondissements ou services qui pourront toujours se porter

porte-parole de ces politiques-là.

1415 La difficulté qu'on va rejoindre dans les années futures, c'est que beaucoup de messages vont vouloir passer et il y en a qu'on va oublier. Moi, j'aime bien certaines villes comme Lyon ; quand ils font de l'aménagement urbain, ils ont un message clair, c'est, je ne sais pas moi, *Le piéton est roi*. Bon. Là, c'est clair. Qu'on fasse n'importe quoi dans n'importe quel service, on gardera toujours en tête que *le piéton est roi*.

1420 À Montréal, on a une nouvelle politique culturelle qui s'en vient, politique du patrimoine et le reste, mais on n'a pas encore de message aussi simpliste, je dirais, qui facilite le travail de tous ces gens qui ont à travailler ensemble. Vous allez le voir avec les années, ce ne sont plus vraiment les fonctionnaires de la Ville qui vont travailler sur les projets, ce sont beaucoup maintenant des consultants privés qui eux aussi naturellement ont des bonnes idées en aménagement urbain.

1425 Et donc, on se retrouve avec des projets de signatures, signatures de quartier de toutes sortes. Donc, la vision commune se perd un peu dans tout ça parce que chaque rue veut se distinguer, chaque quartier, chaque arrondissement veut se distinguer de son voisin. Et là, on reproche toujours aux fonctionnaires dans le fond d'être les gens qui, bon, arrêtent les bons projets et tout ça. Là, j'aime bien aussi les interventions de madame Goulet qui nous dit : Ben oui, l'art public, il essaie, lui, de s'intégrer dans ces projets-là, mais on a beaucoup de rabat-joie.

1430 Je vous le dis, mon rôle, moi, est à la fois celui de promouvoir la qualité de l'aménagement, mais aussi de défendre la sécurité urbaine. Je suis prise entre les deux enjeux très importants. Je vous dirais, vraiment la difficulté qu'on a quand on travaille en multidisciplinaire avec des consultants, des artistes et autres, c'est que ça reste l'objet d'un projet, et donc, la réflexion, on n'a pas vraiment le temps de la pousser.

1440 Oui, d'intégrer du marquage au sol comme un des graffiteurs vient de le faire, c'est très intéressant ; on a même des consultants actuellement qui nous proposent à peu près la même chose sur le boulevard St-Laurent, mais là, leur réflexion n'est pas assez poussée, ça cause des problèmes de sécurité.

1445 Alors, on a à faire face avec des *flash* si vous voulez d'idée et pas suffisamment de temps pour vraiment faire comprendre à ces consultants ou ces artistes qui nous font ces propositions comment amener leur réflexion pour qu'elle aille suffisamment loin pour qu'elles répondent à la fois aux impératifs si vous voulez d'amélioration de l'environnement et du cadre bâti, mais aussi du respect de la sécurité urbaine.

1450 Alors j'espère qu'on va y arriver un jour à cette collaboration, on la souhaite tous nous aussi, on souhaite tous améliorer et faire différemment la Ville, mais je vous dirais que les méthodes de travail actuellement ne sont pas si simples que ça. Je vous remercie.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1455 Merci bien. Vous venez de faire ressortir toute la question des arbitrages. C'est effectivement très difficile. Monsieur là-bas et ensuite, on va s'arrêter pour la pause. On revient, on va essayer de se ramasser au retour pour faire un pas de plus dans le cadre de notre deuxième heure de discussion. Oui, Monsieur.

M. ROSARIO DEMERS :

1460 Alors, mon nom est Rosario Demers et je parle avec deux chapeaux. D'abord comme résident au centre-ville ici tout près et deuxièmement comme président d'une table de concertation dans le Faubourg St-Laurent là où se trouve le Quartier des spectacles.

1465 Alors, j'aimerais juste signaler un point de coopération qui semblait être à la périphérie de ce qu'on a dit tout à l'heure, c'est la coopération entre le milieu des organismes culturels, le milieu culturel en général, et puis le milieu des organisations communautaires qui travaillent sur des problématiques sociales, notamment au centre-ville.

1470 Là, il y a, je crois, un travail à faire ici et je prendrais comme exemple un point de jonction, toute la question des cultures underground, ou culture qu'on appelle aussi culture alternative. Au niveau de notre table, nous avons fait une petite étude exploratoire récemment sur cette question des cultures alternatives et on a remarqué notamment qu'il y avait un phénomène de non reconnaissance par le milieu en général de ces expressions de culture alternative et puis... donc,
1475 ça, ça touche un peu la proposition 12 dans le document ici concernant la reconnaissance culturelle.

1480 Je crois qu'il faudrait dans ce terme de reconnaissance culturelle spécifier la question de la non reconnaissance des cultures alternatives, notamment culture underground et tout ça. Et dans cette perspective-là, on remarque qu'il y a pas mal d'amalgames qui se créent, qui se font en ce qui concerne la marginalité en général et on voit que dans le milieu de la marginalité, il y a d'énormes problématiques sociales, mais il y a aussi des lieux d'expression culturelle qui ont du mal à se dégager, qui ont du mal à s'exprimer pour toutes sortes de raisons.

1485 Donc, je trouve qu'il faudrait instaurer une coopération plus étroite, donc, entre le milieu culturel et le milieu des organisations communautaires pour permettre justement de mettre en valeur un potentiel, une richesse qui est là et qui s'exprime difficilement compte tenu de toutes sortes de préjugés concernant notamment certains milieux de la marginalité.

1490 Donc, là, je crois qu'il y a un travail important qui devrait être fait et une coopération en ce sens, je pense que ce serait utile.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1495 Merci beaucoup, Monsieur Demers. Alors, écoutez, on s'arrête pour une vingtaine de minutes. Je vais demander au retour à 3 autres de nos membres du groupe-témoin de relancer le débat, mais là, on a commencé à chevaucher sur les suggestions quant à la coopération et je retiens l'intervention, la question de madame, la question de l'autre madame et vous aussi, Monsieur, derrière. Vingt minutes pour prendre un café.

1500 PAUSE... REPRISE

1505 Alors, on va reprendre nos discussions. Avant que je passe la parole aux 3 membres du groupe-témoin qui vont nous aider à relancer tout ça, j'essaie de faire un relevé de ce qui m'apparaît les points importants qui ont été abordés jusqu'à maintenant. D'accord ?

1510 On a parlé de l'importance d'une vision commune, d'un message clair qui nous permettrait de rallier après les différents praticiens autour des projets. On a parlé aussi autour de cette question de vision commune d'une sorte de perte d'expertise centralisée qui est maintenant distribuée avec l'arrivée des arrondissements. C'est positif dans un sens, dans un autre sens, ça crée des problèmes de contact. Ça, c'est un des éléments.

1515 On a parlé aussi autour de cette question des arrondissements d'un contexte de compétition maintenant pour les fonds dont il faut tenir compte. Alors, est-ce que dans ce contexte-là, madame Germain suggérerait d'aller vers des choses plus modestes, est-ce que c'est ça qu'il faut faire dans un contexte de coopération ? Je fais simplement le relever, à vous d'en discuter par la suite.

1520 On a parlé aussi même d'un problème de cartographie des forums de coopération qui existent dans la Ville et de l'importance d'avoir un réseau à la grandeur de la Ville, question jusqu'à un certain point d'avoir une approche d'équité au moins spatiale dans toute cette question d'amélioration de la qualité culturelle du cadre de vie.

1525 Autre point important mais différent, toute la question de la pratique interdisciplinaire. Comment on fait pour intégrer par exemple les artistes en amont ? Est-ce qu'il faut penser à un changement d'approche ? Monsieur Bumbaru parlait de la notion d'atelier par exemple versus la notion de profession et comment tout ça peut s'articuler cette pratique interdisciplinaire dans le concret.

1530 On a aussi dit : On a eu une approche de programmation, mais la Ville reste. La Ville produit de la culture. Comment peut-on faire pour encourager des manifestations spontanées, temporaires tout en appliquant ou en se préoccupant des arbitrages ? Et là est venue la question de la sécurité. Comment on peut faire concrètement pour permettre cette coopération, cette interaction qui en même temps permettrait aux marginaux par exemple de se manifester,

1535 on puisse aussi appliquer d'autres limites ou d'autres contraintes qu'on a et qui sont liées à des fonctions de la Ville ou à des préoccupations de la Ville, et je reviens encore avec le cas de la sécurité.

1540 Le lien avec le secteur privé. On a parlé de la culture de nos promoteurs et des incitatifs éventuellement qu'il faudrait donner aux promoteurs pour en faire des partenaires culturels importants, des outils-leviers à se donner. Simplement vous les rappelez et que ça fasse partie de la discussion. Et des liens avec les organismes communautaires aussi qui sont des joueurs importants et qui jusqu'à un certain point interviennent au niveau où ils peuvent intervenir, mais ont peut-être de la difficulté à sortir éventuellement de leur approche plus localisée et éventuellement de créer des liens, de créer des réseaux à l'intérieur de la Ville pour s'assurer de faire entendre leur voix à l'intérieur des enjeux qui sont discutés.

1545 Alors, voilà certains des éléments, j'en ai sûrement oubliés, j'ai eu juste dix minutes. Donc, je permettrais maintenant à monsieur Demers, à monsieur Biron et à madame Germain d'intervenir pour relancer le débat et ensuite, on ira aux gens qui ont levé la main et qui n'ont pas pu intervenir. Oui, Monsieur Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

1555 Alors, si Annick Germain est un peu la sociologue de service, je vais essayer d'être le promoteur de service et je vais vous parler d'un cheminement de pensée qui m'a évidemment touché beaucoup.

1560 D'abord, j'endosse la déclaration de Gérard Beaudet concernant le fait que la ville est un objet et un fait culturel, ce qui veut dire que quand on intervient sur la ville, quand on bâtit, quand on démolit, on pose un geste culturel et tout le monde pose des gestes culturels que ce soit des promoteurs privés ou des promoteurs publics.

1565 Moi, quand je suis sorti de l'école d'architecture, il y a deux événements qui m'ont frappé, la démolition de la maison Van Horne et la construction de l'école d'hôtellerie. Un tourné vers le non-respect du passé et un tourné vers la totale absence de préoccupation de qualité pour l'avenir. Je pense que ça, ce sont des éléments assez fondamentaux aussi d'une politique culturelle.

1570 J'ai passé 15 ans dans les services de la Ville, service de planification de la Ville, pour essayer d'encadrer le développement et de protéger aussi les acquis comme le patrimoine et je me suis aperçu d'une chose, c'est que la notion de qualité, c'était un élément de qualité de cadre bâti, de qualité de vie, ce n'était pas un élément que tout le monde comprenait ou partageait et que la première responsabilité au niveau de la qualité de vie ou du cadre bâti vient des donneurs d'ouvrage.

1575 En fait, la Ville est formée de pleins et de vides. Les pleins, c'est les bâtis, les vides, ce sont les espaces publics et on retrouve deux donneurs d'ouvrage, les donneurs d'ouvrage publics, les donneurs d'ouvrage privés, les donneurs d'ouvrage publics étant pour le domaine public non bâti, c'est-à-dire les vides, mais étant aussi des bâtiments significatifs qui peuvent souvent encadrer ces espaces publics.

1580 Le problème vient souvent de ces donneurs d'ouvrage qui ont souvent très peu de préoccupation pour la qualité et les donneurs d'ouvrage publics sont souvent les pires donneurs d'ouvrage et dans le passé, ils ont été malheureusement souvent les pires donneurs d'ouvrage. Alors, c'est difficile d'inciter les donneurs d'ouvrage privés à faire mieux que le mauvais exemple qui est donné par les donneurs d'ouvrage publics.

1585 Dans les 15 dernières années, j'ai cherché plus à être promoteur, promoteur ou donneur d'ouvrage public en partant du principe que ce qui mérite d'être réalisé mérite d'être une valeur ajoutée pour la Ville et de créer de la qualité. Et ça, ça m'amène à une réflexion sur la qualité et surtout sur ce que le public doit faire comme exemple.

1590 D'abord, si on veut un projet de qualité, ça prend un donneur d'ouvrage de qualité et ça prend des professionnels de qualité. Si on a un donneur d'ouvrage de qualité et des professionnels qui n'ont pas la compétence ou qui n'ont pas le talent, on n'aura pas un projet de qualité, puis si on a l'inverse, si on a un donneur d'ouvrage qui lui n'a pas de talent ou n'a pas de
1595 compréhension du rôle qu'il joue et qu'il a des professionnels très talentueux, il va y avoir aussi des problèmes. Je pense que ça prend la combinaison d'un excellent donneur d'ouvrage et d'excellents concepteurs.

1600 Parce que la notion de qualité, ça passe d'abord par la qualité du concept, par sa capacité qu'a le concept de passer à travers le temps. Ça passe par la qualité de la réalisation, ça passe par la qualité des matériaux, puis ça passe par la qualité d'entretien. Je vais vous donner un exemple, un exemple que je cite souvent, qui est le lobby de la Place Ville-Marie qui a été fait dans les années 60, un lobby qui... c'est un concept très simple, très pur, fait avec des matériaux qui ne sont pas exorbitants, c'est du travertin ; ç'a été très bien réalisé, c'est bien entretenu. Ce lobby-là a
1605 40 et quelques années, tous les lobby autour ont été refaits que ce soit celui du Reine-Elizabeth, que ce soit celui des autres immeubles comme Banque CIBC ou l'ancien CIL. C'est pour dire que quand on fait une opération de qualité ou un projet de qualité, ça passe à travers le temps et fondamentalement, c'est du développement durable. C'est-à-dire qu'en valeur actuelle, c'est ce qui coûte le moins cher.

1610 Vous pouvez prendre les aménagements de parcs à Outremont ou des choses comme ça, c'est des choses qui passent à travers le temps ; ils ont juste besoin d'être bien entretenus.

1615 Alors, les donneurs d'ouvrage publics ont cette responsabilité d'impliquer, c'est-à-dire de considérer la qualité comme un élément fondamental. Trop souvent dans le domaine public, on

coupe sur la qualité. On pense économiser et on crée des projets qui ne sont pas de qualité. Si c'est vrai que la qualité entraîne la qualité, c'est aussi vrai que la non-qualité entraîne la non-qualité.

1620 Je vais reprendre l'exemple de l'École d'hôtellerie qui a été fait sur à peu près le plus beau site qu'il y avait à l'époque, c'est-à-dire un site situé sur le métro dans l'axe d'une place publique. Il n'y a pas plus *prime space* en matière d'immobilier qu'un site comme celui de l'École d'hôtellerie sur la rue St-Denis en face du Carré St-Louis. Malheureusement, les pouvoirs publics ont engagé des architectes non talentueux, on avait un mauvais donneur d'ouvrage avec des mauvais
1625 professionnels et ça a donné un mauvais projet. Ce mauvais projet pendant tout le temps qu'il a été là a entraîné des mauvais projets autour ; tout ce secteur de la rue St-Denis, c'est le secteur le moins intéressant de la rue St-Denis. Ce n'est pas agréable pour les piétons, c ce n'est pas agréable pour personne, même l'activité commerciale était moins intéressante. Là, on oblige la génération actuelle à refaire ce qu'on a mal fait il y a 30 ans. Ce qui est le
1630 contraire du développement durable.

Alors, pendant 30 ans, on s'est privé des retombées positives qu'aurait pu créer la qualité et on a vécu avec un objet médiocre qui a dévalué l'ensemble du secteur.

1635 Alors, comment on obtient de la qualité ? D'abord, ça prend une très bonne commande par des donneurs d'ouvrage qui comprennent le rôle qu'ils jouent dans la société, ça prend des concepteurs qui sont forts et, pas des concepteurs qui ont des compétences, des concepteurs qui ont du talent. On ne devrait pas se contenter de gens compétents pour travailler dans le domaine public : on devrait avoir des gens compétents et talentueux. Et ici, je fais référence aussi à un
1640 sens artistique.

Moi, je suis contre le principe qu'on fasse de l'aménagement urbain, puis qu'on vienne y intégrer une œuvre d'art sous prétexte que ça va rehausser la qualité des lieux. Je pense que la qualité des lieux doit être là parce qu'on a engagé des concepteurs de talent, puis l'œuvre d'art, c'est une autre intervention de talent qui s'intègre à cette conception de talent.
1645

Il faut que les professionnels aient des mandats réalistes et raisonnables. On engage des professionnels, on leur donne des honoraires plus ou moins ridicules et on leur demande de faire des projets de qualité, ce qui est impossible. La Loi 106 force les municipalités à engager le professionnel le moins cher. Comment peut-on obtenir de la qualité si on part de ces principes
1650 erronés au départ ?

Alors, il faut que la nature du mandat des professionnels soit des mandats complets, même chose pour les artistes, il faut qu'ils soient chargés aussi de la surveillance du chantier. Des fois les artistes font des projets ou les architectes ou les urbanistes font des projets, puis ensuite,
1655 ils ne sont pas là pour surveiller l'exécution, puis... Des œuvres d'art mal installées à Montréal, il y en a une quantité d'œuvres d'art qui ont été mal installées parce qu'on n'a pas

respecté les conditions d'implantation de l'œuvre.

1660 Alors ça, ce sont des problèmes assez fondamentaux que des gens ont pu vivre dans plusieurs projets, c'est-à-dire l'incapacité de passer une bonne commande, de la confier à des gens qui avaient du talent, de bien rémunérer ces professionnels pour s'assurer qu'ils étaient capables de faire des projets qui allaient passer à travers le temps.

1665 Ensuite, il faut trouver des façons d'amener les autres parties prenantes à adhérer à ces valeurs. C'est un élément qui est fondamental. C'est assez facile... Moi, j'ai remarqué qu'il y a beaucoup d'artistes par exemple des arts de la scène ou du spectacle qui sont les défenseurs des rivières, les défenseurs des forêts, les défenseurs du patrimoine comme Richard Desjardins ou Yves Beauchemin. Il n'y a pas de défenseurs, il n'y a pas d'artistes de la scène, il n'y a pas de
1670 gens du monde du spectacle qui sont des défenseurs de la qualité.

 On protège les acquis, mais ce qu'on va produire nous-même dans notre génération, c'est les acquis des générations futures et si on n'est pas capable d'amener tous les gens à comprendre qu'on pose des gestes culturels même en ne faisant rien et qu'on ne veut pas que le boulevard
1675 Taschereau soit le reflet de notre société des années 2000, on voudrait que ce soit d'autre chose, il va falloir que tout le monde s'implique à réclamer de la qualité.

 Dans le cas du quartier international, puis je ne veux pas m'étendre très longtemps sur le sujet, c'est un projet où justement on a tenté de faire adhérer le privé à cette démarche. Le projet
1680 lui-même couvre un territoire de 27 hectares dont 8 hectares sont du domaine public, qui ont été aménagés avec un parti pris pour les piétons puisqu'on a augmenté de 40% la surface consacrée aux piétons et un parti pris pour la qualité, pour le développement durable. Et dans ce projet, on a fait adhérer tous les riverains et des commanditaires privés.

1685 Sur les 90 millions qu'a coûté le projet d'aménagement, il y a eu 16 millions qui est venu du privé. Il n'y a jamais eu une opération urbaine qui a impliqué autant d'argent du privé dans le projet.

 Pourquoi avoir fait adhérer le privé à ce projet ? D'abord la question d'argent est fondamentale. Si on enlevait du quartier international aujourd'hui les 16 millions qui viennent du
1690 privé, on n'en parlerait même pas du projet. On aurait un projet public standard, c'est-à-dire sur lequel on a coupé tout ce qui crée de la valeur, puis tout ce qui crée de l'intérêt parce que, on l'a dit tout à l'heure, on ne confie pas les projets d'aménagement ou de génie civil à des aménagistes, on les confie à des ingénieurs en circulation.

1695 On parle de l'échangeur des Pins, du Parc, c'est un bureau d'ingénieurs en circulation avec des consultants en architecture avec à peu près 100 000 \$ d'honoraires qui vont faire le projet. Des projets d'aménagement urbain devraient être confiés à des aménagistes talentueux, pas compétents seulement, talentueux, chargés de diriger l'équipe qui comprend des ingénieurs.

 De la même manière que le viaduc de Millau a été dirigé par Foster, l'architecte Foster,

1700 parce que c'était un geste culturel construire un viaduc dans un paysage. Ce n'est pas un geste de génie civil, c'est un geste culturel.

1705 Alors, de la même manière, c'est très important qu'on arrive à confier des projets à des aménagistes et pour les payer, si on n'a pas l'argent du public, nous, on s'est dit : On va aller chercher l'argent du privé et tout ce qui va créer de la qualité, c'est le privé qui va l'amener.

1710 Toutes les retombées, le projet a été accompagné d'environ 790 millions de dollars d'investissement, il y a 1 000 unités résidentielles en construction dans le secteur, toutes ces retombées-là, s'il n'y avait pas eu le 16 millions du privé au départ, on n'aurait pas eu ces retombées-là.

1715 C'est juste pour dire que les pouvoirs publics se privent par presque masochisme de retombées très positives par un manque de leadership, un manque de vision et un manque d'investissement dans la qualité.

Mme LOUISE ROY, présidente :

1720 Est-ce qu'on peut savoir comment vous avez investi, comment vous avez fait en sorte que le privé accepte d'investir rapidement ?

M. CLÉMENT DEMERS :

1725 D'abord, je pense que ce qui est très important de comprendre, c'est qu'un projet peut être gagnant/gagnant. Quand quelqu'un tout à l'heure disait que ce que le privé recherche, c'est une plus value ou c'est de la rentabilité, je pense qu'investir dans la qualité, c'est rentable pour tout le monde sans exception.

1730 Nous, on a les chiffres des retombées du projet. Pour les gouvernements, pour la Ville, pour le privé, c'est une très très très grande rentabilité. Tout le monde sort gagnant d'investir dans la qualité. On a pu dans ce projet-là, il y a 24 interventions culturelles dans le projet et il y a 10 interventions culturelles nouvelles qui vont s'en venir en collaboration avec la Ville, avec Francyne Lord et qui est une commandite de la Banque Nationale, donc, on a déjà 24 interventions, il va y avoir 34 interventions culturelles. On publie un dépliant qui s'appelle *Circuit culturel piétonnier* où on présente les œuvres d'art, les interventions des musées dans le quartier et le privé a participé à ça parce qu'il y a vu des avantages de positionnement.

1735 Vous savez, un immeuble qui était dans le quartier international il y a 5 ans, il était un peu nulle part. Aujourd'hui, l'immeuble a déménagé, il est dans un secteur des plus attrayants. Alors, c'est sûr que c'est intéressant pour le promoteur.

1740 Alors, je pense que c'est vendable, mais il faut qu'il y ait un leadership de la part des pouvoirs publics, il faut que les pouvoirs publics y croient, puis il faut que les pouvoirs publics

créent des conditions pour que ça se fasse.

1745 Quand je parlais tout à l'heure de la Loi 106, cette loi qui empêche d'engager les meilleurs, je pense que quand on travaille dans le domaine public, on a l'obligation d'engager les meilleurs. Quand quelqu'un va chez un médecin, qui il veut ? Il veut le meilleur. Dans le domaine public, on fait des choses pour des générations futures. On veut engager les meilleurs professionnels, il n'y a pas de discussion. Pas les moins chers, les meilleurs. Puis on veut s'assurer qu'ils ont les moyens d'exercer leur art et leur compétence.

1750

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Merci infiniment, Monsieur Demers. Monsieur Biron, vous avez un autre genre d'expérience, mais...

1755

M. PHILIPPE BIRON :

1760 Alors, écoutez, moi, j'ai une perspective tout à fait différente. Je vous parle du quartier latin de l'ouest de l'île. C'est à Ste-Geneviève. Ste-Geneviève était, n'est-ce pas, une des plus petites municipalités de la Communauté Urbaine de Montréal et dans toute initiative de changement, il faut voir où on est, où on veut aller et comment on va procéder au changement.

1765 Une municipalité comme Ste-Geneviève, nous sommes maintenant regroupés avec l'Île Bizard pour former l'arrondissement Île Bizard-Ste-Geneviève-Ste-Anne-de-Bellevue, malheureusement Ste-Anne-de-Bellevue va nous quitter en janvier prochain, néanmoins les intérêts d'un endroit comme l'Île Bizard ou Ste-Geneviève étaient de dispenser à la population des services de loisirs et ces services-là étaient surtout dans le domaine sportif, quoiqu'il y avait des initiatives du côté culturel, on parlait tantôt des lieux de culte, on a une très belle église, il y avait des concerts, des chorales qui se produisaient, mais c'était quand même relativement peu comparé à ce qu'on voit comme vision.

1770

1775 Et où on veut aller justement, c'est s'intégrer à des programmes qu'on examine aujourd'hui et puis moi, Monsieur Choquet, vous avez commencé en disant : La recommandation, l'engagement numéro 12 qui est de recommander aux arrondissements... je n'y tiens pas vraiment, mais effectivement il y aurait peut-être une harmonie à avoir parce que, effectivement, je pense que c'est important que les arrondissements s'engagent dans la vision culturelle et s'engagent de le faire en harmonie.

1780 Tout ça, où on veut aller, comment on va s'y prendre, ben, chez nous, l'arrondissement a signé un protocole d'entente de partenariat avec la Salle Pauline-Julien où on présente des spectacles, différents spectacles, que ce soit de la danse, du théâtre, etc., de sorte qu'on peut offrir aux citoyens une grande variété d'expressions artistiques.

1785 Alors chez nous, j'entendais parler du Plateau, de Côte-des-Neiges, vous, vous êtes chanceux, vous l'avez le poète, mais, nous, on en l'a pas, alors on fournit l'occasion au poète de se produire. Reste encore à ce que le citoyen soit intéressé à aller entendre le poète.

1790 Et puis c'est l'éternelle dichotomie dans le sens qu'on va dispenser des efforts favorables à l'élaboration, à l'épanouissement de la culture dans la mesure où le citoyen est complice. Et je reconnais qu'on se doit de jouer un certain rôle de leadership, mais comme j'expliquais tantôt pendant la pause, si le budget de l'arrondissement a des difficultés à rencontrer ses objectifs d'enlèvement de la neige ou de maintenir la sécurité, laissez-moi vous dire que les citoyens ne seront pas tellement complices à ce qu'on engage des fonds, des sommes importantes pour participer à des initiatives culturelles.

1795 Alors, c'est ce qu'il faut gérer et je ne vois pas comment on peut faire autrement que de vivre en concurrence arrondissement avec arrondissement. C'est à la fois malheureux, mais je n'ai pas la prétention de recommander quelque changement que ce soit dans la structure des arrondissements, rassurez-vous, mais il y a une compétition qui est malsaine et l'attitude des gens
1800 chez nous, c'est : Ne dépensez pas 5 sous de mon argent pour donner des services aux gens de Pierrefonds. Et laissez-moi vous dire que l'inverse...

1805 Alors, il faut trouver des façons de s'harmoniser pour qu'on puisse dispenser à la même population, ils sont d'un côté de la rue à l'autre, il faut quand même dispenser des services culturels qui vont aller rejoindre les besoins de toute la population et ça, c'est un défi. Je n'ai pas la prétention d'avoir la solution aujourd'hui.

1810 Alors, écoutez, c'est à peu près la vision que j'ai. Nous autres, on est très fier de l'entente de partenariat qu'on a avec la Salle Pauline-Julien et on a des opportunités et des visions... vous savez, c'est sur le bord de la Rivière-des-Prairies, c'est très beau ; si vous allez à Ste-Geneviève, vous passez sur le boulevard Gouin, le boulevard Gouin n'est pas beau - on s'en occupe - mais du côté de la rivière, c'est superbe, il y a des opportunités extraordinaires, je pense à... Parce que la salle de spectacle a une scène qui donne vers l'extérieur de sorte que, pas à ce temps-ci de l'année, mais au mois de juin, juillet, on pourrait avoir des spectateurs sur le bord de la rivière en
1815 train de regarder un spectacle qui se donne à même la Salle Pauline-Julien. Et puis il y a des opportunités, on pense à des cas comme le cinéma numérique par exemple qui pourrait alimenter beaucoup d'activités à l'été.

1820 Alors, il y a des opportunités et puis je pense qu'on se doit de faire le virage, mais c'est pour ça que je suis loin de la préoccupation de graffitis sur les traverses de piétons ; laissez-moi vous dire que ce n'est pas tellement une préoccupation à Ste-Geneviève.

Alors, c'est ça, Madame la présidente, l'intervention que je voulais faire, puis je ne sais pas s'il y a des questions ?

Mme LOUISE ROY, présidente :

1825

Alors, c'est intéressant parce que vous s avez essayé d'intégrer au fond votre lieu de spectacle dans un environnement plus large et de faire en sorte que les gens qui assistent au spectacle bénéficient de l'environnement et que l'environnement crée un cadre aussi pour le spectacle.

1830

M. PHILIPPE BIRON :

1835

Tout à fait. Évidemment, il y a un plan concerté et avec ces incidences commerciales, j'en conviens, mais beaucoup d'incidences artistiques. On parle de l'aménagement des rives. Il y a déjà des sommes importantes qui ont été engagées pour l'aménagement des rives et tout ça doit mener un jour parce qu'on a une vision un peu similaire à Terrebonne par exemple où il y a... On a des contraintes d'architecture. Maintenant si vous venez chez nous, vous allez le constater parce qu'évidemment les gens ont des droits acquis, mais toute initiative architecturale doit se conformer à une certaine signalisation de sorte qu'on puisse un jour avoir une harmonie un peu comme il y a à St-Sauveur ou à Terrebonne.

1840

Mme LOUISE ROY, présidente :

D'accord. Merci. Madame Germain.

1845

Mme ANNICK GERMAIN :

1850

Alors, je pense que les deux exemples, les deux exposés précédents sont intéressants à plus d'un égard, mais entre autres parce qu'ils nous montrent qu'il ne faut pas mélanger les questions de proximité et les questions de centralité parce que je crois que le rôle de la Ville n'est pas pareil dans les deux cas.

1855

Mais avant ça, je voudrais revenir un petit peu... vous m'avez prêté une expression, j'aurais dit tout à l'heure qu'il fallait être modeste, alors, je précise, et puis je voudrais préciser aussi que je ne suis pas contre les sous, bien au contraire. Je ne suis pas en train de dire qu'il ne faut pas en réclamer.

1860

Alors, ce qui m'apparaît important, c'est que nous sommes dans une conjoncture et, quand même, les intervenants de la Ville l'ont dit chacun à leur manière, où les moyens sont limités. Alors, dans cette conjoncture-là, il me semble absolument important de taper sur un clou et non pas deux. Autrement dit, d'avoir une ou deux ou trois priorités, mais en tout cas, certainement tout sauf une liste d'épicerie.

1865

On a parlé, je pense que c'est Sylvie Tremblay tout à l'heure qui a parlé de message clair, ou je ne sais plus qui, ça m'apparaît très très important et je pense qu'il va falloir, bon,

quand on fait un choix pour des priorités, et bien forcément, il y a des choses qu'on laisse tomber. Je crois qu'on doit prendre cette attitude-là, sinon ça va devenir ridicule.

1870 Alors, dans ce cadre-là, je pense aussi que la Ville doit au fond se demander quel rôle elle joue. Est-ce qu'elle joue ce que dans mon langage sociologique on appelle le rôle de l'état animateur, c'est-à-dire, bon, celui qui s'arrange pour que les concertations soient encouragées, stimulées, etc., etc., ou est-ce qu'il vous d'abord le rôle de l'état bâtisseur ?

1875 Alors, moi, il me semble que j'entends des mots qui sont intéressants. Clément a parlé d'une certaine façon... enfin, non, il n'a pas parlé d'une certaine façon, il a parlé de façon très claire de l'importance des talents. On trouve dans le document aussi le mot *embellissement*. Alors, moi, je trouve que ce sont des mots qui sont très importants parce que, bon, ces dernières années on avait un petit peu pris l'habitude d'avoir un langage un peu mou par rapport à des choses qui pourtant sont essentielles, or, c'est un mystère pour personne, tout le monde sait que
1880 les Montréalais trouvent tous que leur ville est affreusement laide. Bon, le mot *laid*, je pense, est partagé par tout le monde, ce qui n'empêche pas qu'on soit tous terriblement attaché à la Ville de Montréal, ne confondons pas.

1885 Alors, je pense qu'il ne faut pas avoir trop de pudeur par rapport à ces mots-là qui sont très très important. Alors, bon, moi, je crois qu'au fond, il y a d'une part ce que la Ville devrait faire dans ce qu'elle peut faire comme bâtisseur, elle, c'est-à-dire donner l'exemple. C'est bien dit dans le document, et ça, ça me semble absolument prioritaire et à cet égard-là, peut-être qu'il faut faire des coups d'éclat et par définition, il faut en faire peu parce qu'on n'a pas les moyens.

1890 Ça, c'est une chose. L'autre chose, c'est l'accompagnement qu'on peut faire dans les arrondissements, mais ça, c'est vraiment un autre monde et il me semble que dans le document qui nous a été soumis, on mélange tout le temps ces deux aspects-là et c'est très confondant parce que finalement, comme vous avez dit tout à l'heure, on ne sait plus très bien qui va faire quoi. Je pense qu'il faut être assez ferme sur le fait que les arrondissements vont faire des choses
1895 et le central va faire d'autres choses, et que ce ne seront pas les mêmes choses.

C'est sûr qu'on espère qu'ils vont se parler de temps en temps, mais, bon, soyons quand même réalistes, les choses vont se faire quand même de façon... selon des logiques légèrement distinctes.

1900

Alors, moi, pour terminer je dirais qu'il me semble important, puis je reviens sur ce que je disais tout à l'heure sur les défis de cohabitation où, bon, on parle dans le document de la cohésion sociale, moi je n'aime pas trop ce mot-là, je préfère dire *le vivre ensemble*. Alors, je crois que les priorités notamment doivent être mises sur tous les lieux d'échange, les espaces publics
1905 au sens large et qui sont le terrain propre de la municipalité comme état bâtisseur.

Alors, il me semble que c'est d'abord là qu'il faut agir et que la Ville doit remonter à ses

citoyens qu'elle est capable de faire des choses belles dont nous serons tous fiers. Voilà.

1910 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Merci, Madame Germain. Alors, on revient à vous, les gens de la salle. Madame.

1915 **Mme CAROLE OUELLETTE :**

1915

Bonjour. Je suis Carole Ouellette et je travaille au Groupe CDH, Groupe conseil en développement de l'habitation. C'est un organisme communautaire qui est un GRT, groupe de ressources techniques, on en a 4 à Montréal. On aide les citoyens à développer leur projet immobilier en habitation, surtout les COOP, les coopératives d'habitation et je suis ici justement pour défendre ce projet de coopérative pour artistes.

1920

On en a fait déjà un que la plupart d'entre vous connaissez, c'est *Les Arts sur la rue Parthenais* dans le centre-sud. Là, on est en train d'en développer une autre qui le *Cercle Carré, Coopérative d'habitation Le Cercle Carré*.

1925

Alors, mon intervention aujourd'hui, c'est pour parler justement de la culture, qu'est-ce que ça représente dans la ville. La culture, c'est sûr que ça représente un sentiment d'appartenance pour le citoyen qui déambule, qui peut aller au cinéma, dans les lieux de diffusion, voir une sculpture, un tableau dans un hall d'entrée. On parle beaucoup depuis tantôt de diffusion, de signalisation, donc, tout ce qui est visible par rapport au citoyen.

1930

Moi ce que j'aimerais dire dans tout ça, c'est qu'en plus de la diffusion de l'art et parfois aussi, on peut mettre l'éducation et la promotion, il ne faut pas oublier que le début de la chaîne, c'est vraiment la création et la production. Et on a des lieux de production à Montréal qui font partie de l'engrenage culturel artistique notamment et je pense que les arrondissements sont chacun des berceaux dynamiques où se situent ces endroits-là.

1935

On peut en retrouver au centre-ville comme le 10, ouest Ontario qui a été chassé. On parle de l'édifice Grover, on peut mettre seulement aussi juste l'aspect atelier de production où pour certains travailleurs autonomes, travailler et vivre à la maison quand ce n'est pas des choses nocives, et je pense que la Ville doit avoir, la Ville-centre, avoir soit une ville bâtisseur avec une volonté de faire un appareillage réglementaire pour permettre et parfois même sauvegarder les lieux de production culturelle à proximité de où ils sont, où les artistes se sont installés, parce qu'il serait dommage que Montréal devienne un Walt Disney et que la plupart de ses productions s'en aillent en dehors de l'Île de Montréal.

1940

1945

Ce n'est pas ça non plus la volonté, tout est une question de dynamique entre tout cet engrenage-là.

Alors, voilà, c'est ça qui était mon intervention aujourd'hui. Merci.

1950 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Monsieur Beudet.

1955

M. GÉRARD BEAUDET :

Je voudrais prendre un peu le relais de ce que Annick a dit en prenant aussi appui sur ce que Clément a dit, ce que Dinu a dit d'une certaine façon, ce que vous avez mentionné aussi, et revenir sur la nature même de la politique. Parce que ça, c'est une chose qu'on ne questionne jamais.

1960

Qu'est-ce qu'une politique culturelle ? Qu'est-ce qu'une politique du patrimoine ? Qu'est-ce qu'une politique tout court ? D'abord rappeler que Terrebonne est un dossier absolument exemplaire. L'année dernière, on disait à Toronto : Si vous avez un lieu à aller voir pour saisir l'âme québécoise, allez à Terrebonne ; n'allez pas dans le Vieux-Québec, arrêtez-vous à Terrebonne, vous ne pouvez pas passer à côté. C'est quand même pas rien et ce n'est pas Terrebonne qui a payé la publicité.

1965

Ce qui s'est fait à Lachine à l'instigation du maire Décarie, je pense que c'est aussi assez exemplaire comme réappropriation d'ailleurs qui s'est faite avant à peu près tout ce qui s'est fait dans l'ensemble de l'archipel. Ce qu'on a initié à Ste-Geneviève, je pense que c'est assez remarquable. Qu'on aille chercher un exemple à Terrebonne plutôt qu'au cœur de Montréal, je pense qu'on doit aussi prendre note de ce que ça signifie. Ce qu'Héritage Montréal a fait depuis des années est aussi absolument remarquable. Je rappellerai juste que tout ça s'est fait sans politique de culture, sans politique du patrimoine. D'aucune façon.

1970

1975

Ce ne sont pas les politiques qui ont engendré ça, ce sont des visions claires portées notamment par des politiciens eux-mêmes minimalement éclairés et je dirais brillants. Et c'est ça qui explique le succès de ces opérations-là. Ce ne sont pas des politiques.

1980

Je trouve qu'au Québec, on a la fâcheuse manie quand on a quelques exemples de choses réussies à vouloir institutionnaliser la réussite dans une politique qui est portée par l'état et à faire des politiques sur des documents où on retrouve de tout et de rien, qui sont véritablement des listes d'épicerie. C'est 30 pages sur la politique de la culture, c'est 60 pour le patrimoine. On a un plan d'urbanisme qui est un chef-d'œuvre au plan du formatage ; quand on fouille les contenus, c'est autre chose, mais au plan du formatage, c'est tout à fait exceptionnel.

1985

En fait, on a des politiques au Québec qui sont des politiques façonnées par notre manie d'assumer le mauvais côté de l'héritage français. C'est-à-dire qu'on a des positions carrément impériales. Il faut faire grandiose, donc, le document doit être volumineux, épais, bien monté, etc.

1990

Même la France a abandonné cette pratique-là. Par exemple dans le *Chant du paysage*,

on a un énoncé très très court et on s'est mis à faire du paysage en France depuis plusieurs années et ça donne notamment un chef-d'œuvre d'architecture qui est le célèbre viaduc dont à peu près tout le monde a vu des photos. C'est ça qui explique le chef-d'œuvre. C'est qu'on a décidé d'y aller avec un énoncé succinct et à se donner des moyens.

1995

Et d'ailleurs c'est assez remarquable, depuis ce matin un des éléments que vous n'avez pas souligné, c'est qu'on est passé des objets, aux acteurs, aux moyens. On nous dit : On aura un document sur les moyens, sur les objectifs, sur les stratégies ultérieurement. Or, on voit dans la salle que le problème, il est là. Ce n'est pas ultérieurement, il est là le problème : c'est un problème d'acteurs, c'est un problème de moyens.

2000

Plutôt que d'assumer notre héritage à la française, est-ce qu'on ne devrait pas aller regarder du côté britannique ? Quand le ministre de l'Environnement en Grande-Bretagne il y a 10 ans a décidé que la régénération urbaine, c'était un projet national, il a fait un énoncé de quelques paragraphes. C'était la politique de l'état britannique en matière de régénération urbaine, point à la ligne.

2005

On lâche ça dans le milieu, dans le décor et on laisse le projet s'engraisser par toutes les initiatives qui d'une manière ou d'une autre convergent vers cet objectif qui est très succinct et en s'assurant surtout qu'on donne les moyens aux acteurs de participer au projet. Et le document principal qui a été lâché dans le décor par la suite, c'est effectivement un guide sur la régénération urbaine qui est tellement bien fait au plan didactique qu'on peut s'en servir pour enseigner l'urbanisme. Et c'est ça qui est important.

2010

La politique, c'est deux, trois paragraphes, point à la ligne. Et je pense qu'il faudrait qu'on questionne cette manie qu'on a au Québec de faire des politiques qui n'en finissent plus de tout couvrir et qui ne donnent jamais rien. La plus belle ayant été à l'époque la politique du patrimoine de Jean-Paul L'Allier qui n'a jamais été mise en œuvre, mais qui était un chef-d'œuvre documentaire qu'on peut étudier aujourd'hui pour savoir pourquoi au Québec, on ne va jamais nulle part avec nos politiques.

2015

2020

Je pense qu'on ne va jamais nulle part avec nos politiques parce que nos politiques sont des fourre-tout, parce que nos politiques veulent tellement tout faire que finalement elles finissent par ne rien permettre de faire et elles ne permettent pas aux acteurs le plus décidés de s'accrocher à quelque chose et de dire «c'est là qu'on s'en va.»

2025

Si vous regardez toute la liste des projets réussis au Québec depuis 20 ans, il n'y en a pas un qui est rattaché à une politique. Je pense que ça devrait nous interpeller d'une certaine manière.

2030

Mme LOUISE ROY, présidente :

2035 J'ai une question pour vous. Là, vous avez donné un exemple de moyen, vous avez parlé d'un guide. Inspirez-nous un peu plus. Quels pourraient être des types de moyens auxquels vous pensez qui s'accrocheraient à une vision succincte et qui permettraient de faire en sorte que démarre le processus auquel vous faites référence, des acteurs dans le milieu ?

M. GÉRARD BEAUDET :

2040 Écoutez, j'ai donné l'exemple de Terrebonne que je connais très bien parce que j'ai travaillé dans le dossier pendant 25 ans. Terrebonne, ça fait 30 ans. C'est un projet collectif de longue haleine.

2045 Terrebonne, à partir du moment où le ministère de la Culture a débarqué, il y a un certain nombre d'individus dont certains se sont présentés en politique qui ont dit : On fait de l'intervention ministérielle le fer de lance de la régénération du Vieux-Terrebonne. Point à la ligne. Et par la suite, on s'est dit : Comment peut-on aller chercher toutes les retombées ? Et là effectivement, on a fait appel à un certain nombre de professionnels.

2050 Quand on a acheté le théâtre, on a fait appel à des gens qui étaient capables de recycler un théâtre que le ministère de la Culture refusait d'ailleurs parce qu'il ne convenait pas aux normes ; la Ville a dit « On y va quand même, on fonce et on vous interpellera après. On va en faire un théâtre. » Ç'a été un des grands succès au Québec que ce recyclage-là.

2055 Ils ont fait la même chose au plan d'urbanisme. Par la suite, on a fait des concours de projets. C'était la première fois au Québec où des villes en dehors des trois, de Montréal, de Québec et de Sherbrooke, qui faisaient des concours de projets pour implanter du résidentiel dans un secteur historique. Ça ne s'était jamais fait ailleurs.

2060 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Donc, les concours sont importants.

M. GÉRARD BEAUDET :

2065 Les concours sont importants

Mme LOUISE ROY, présidente :

2070 Ça, c'est un moyen.

M. GÉRARD BEAUDET :

2075 En fait, on a pris tous les moyens disponibles pour être capable de réaliser l'objectif qu'on
s'était fixé, c'est-à-dire de s'assurer que l'intervention du ministère de la Culture ne tombait pas à
plat, qu'elle avait des retombées extrêmement positives. Et aujourd'hui, évidemment ça fait 25
ans, on voit les résultats, mais ce n'est pas le résultat d'un grand document de 256 pages qui avait
établi dans ses moindres détails quelles étaient toutes les interventions qu'on était pour faire dans
le Vieux-Terrebonne pendant 30 ans. Ça ne tient pas la route ce genre de position-là.

2080 Je ne comprends pas qu'au Québec, on continue à avoir des politiques qui n'en finissent
plus d'accumuler les éléments de contenu et toujours en étant dans le vague.

2085 Ce document-là, c'est un document qui n'est pas une politique, c'est un document dans le
fond qui est un programme politique. On a des engagements à. Des engagements à, ça fait 40
ans qu'on en a dans ces domaines-là au Québec. Je veux dire, on n'est pas plus avancé. Ce
qu'on veut, ce n'est pas des engagements à, c'est s'engager à permettre à ceux qui sont capables
d'arriver à des résultats de poser les gestes concrets.

2090 Parce qu'on sait très bien que ce n'est pas la Ville qui va faire tout ça. Or, nulle part dans
le document, on articule convenablement quelque énoncé très précis sur certains enjeux
fondamentaux et les moyens... je regrette, des moyens, ça devrait apparaître dans une politique,
pas dans un document qui va être publié par la suite. Ça devrait déjà être là. Voilà les énoncés
qui sont les plus porteurs, voilà là où on se positionne, voilà là où on se met la tête sur la bûche, on
2095 va prendre les moyens et on va surtout permettre aux acteurs du milieu de livrer la marchandise.
Que ça ne ressemble pas tout à fait à ce qu'on avait escompté, ce n'est pas grave, on aura un
projet collectif et on le mènera collectivement.

2100 Or, ce n'est pas ça. La politique du patrimoine, c'est encore pire, elle est deux fois plus
volumineuse. On n'ira pas plus loin.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2105 Merci beaucoup, Monsieur Beaudet. Madame. S'il y a des réactions à l'intervention de
monsieur Beaudet, y compris du côté de la Ville, vous n'hésitez pas. Oui, on a pris votre...
Monsieur Dépatie ensuite. Madame.

Mme ÉLISE MÉNARD :

2110 Bon, c'est très intéressant votre remarque. Je dois avouer que...

Mme LOUISE ROY, présidente :

2115 N'oubliez pas de vous identifier, Madame.

Mme ÉLISE MÉNARD :

Excusez-moi. Élise Ménard, Fédération d'art dramatique du Québec. Mon intervention s'adresse à monsieur Pierre Deschênes, vous êtes en charge, je pense, du Quartier des spectacles. Simplement une intervention pour nous mettre en garde un peu, la Ville de Montréal, il y a déjà tout un tissu d'artistes dans le coin, des galeries d'art, des associations comme la nôtre et maintes autres, je voudrais juste prendre l'occasion aujourd'hui que ça va vraiment être pris en considération dans tout le développement du Quartier des spectacles de voir ça comme un avantage parce que c'est souvent là que se crée en fait l'art de demain, dans ces petites organisations ou dans ces artistes un peu...

Alors, je profite vraiment de cette occasion-là pour que ça fasse partie de votre plan et non pas de faire tout un plan parce que là, on voit tous les buildings abandonnés, on voit les arbres qui ont déjà été plantés pour recevoir l'Opéra de Montréal ; on est en train de voir un peu de quoi ça va avoir l'air. Je pense que c'est positif, que c'est une bonne idée pour Montréal, mais il faudrait que le côté chaleureux demeure et que ça ne devienne pas simplement une grande place publique où les gros bastions de la culture y sont.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, pouvez-vous réagir un peu, Monsieur Deschênes ?

M. PIERRE DESCHÊNES :

Alors, mon nom est Pierre Deschênes, je suis directeur du projet Quartier des spectacles. Je suis aussi directeur général du partenariat du Quartier des spectacles qui est un organisme à but non lucratif qui a été mis sur pied qui regroupe les principaux ou les principales parties prenantes, les principaux acteurs de ce territoire-là, dont nous avons deux membres dans la salle aujourd'hui, monsieur Rosario Demers et monsieur Clément Demers, et je ne pense pas qu'ils soient ni cousins, ni frères.

Donc, le projet du Quartier des spectacles, tout le monde le sait, ç'a été amené par l'ADISQ au Sommet de Montréal et depuis ce temps-là, il y a beaucoup de travail qui a été réalisé.

Ce que je dirais, c'est que, bon, d'abord vous rassurer par rapport à votre préoccupation. Ça nous a permis de bien comprendre tous les actifs culturels de ce territoire et non seulement au niveau du spectacle ou de la diffusion culturelle, mais comme la dame qui est assise derrière vous de CDH le disait aussi, cette chaîne-là s'amorce même avant la création, au niveau de la formation aussi.

Donc, il y a toute cette grande chaîne culturelle. Nous, on a dénoté 8 500 emplois directement reliés au milieu culturel dans ce qu'on appelle le territoire du Quartier des spectacles. On s'est donné un périmètre pour faire nos recensements ; ce n'est pas l'idée de

2160 construire des portes et de figer dans l'espace un lieu, mais il faut toujours faire des... il faut savoir de quoi on parle. De ces 8 500 emplois culturels, il y en a à peu près 10% qui seront reliés à la diffusion culturelle. Donc, le Quartier des spectacles, c'est beaucoup plus que ça.

2165 C'est donc cet actif qui permet de régénérer l'est du centre-ville et c'est là-dessus qu'on travaille. Je voudrais dire aussi par rapport à ça que ce qui est important au-delà des politiques, des outils, des moyens, c'est aussi des façons de faire. Je pense que de mettre sur pied les parties prenantes, les regrouper et de mettre la balle dans ce camp-là, c'est peut-être nous assurer qu'il y a une créativité qui est partagée, puis qu'on avance dans les bonnes directions.

2170 On a présenté la vision, ça prend une vision aussi. On a développé une vision pour ce quartier-là. On l'a présentée à peu près 48 fois si je me souviens bien aux différents intervenants, des résidents des habitations Jeanne-Mance jusqu'à madame Phyllis Lambert. On a fait plusieurs présentations et on s'est rendu compte qu'à chaque fois, c'était bien accueilli, mais l'appellation comme telle passait moins bien. Le Quartier des spectacles comme tel, ce n'est pas une appellation qui fait l'unanimité ; on a développé un concours, c'est la première fois à Montréal qu'il va y avoir un concours sur cette base-là, c'est-à-dire qu'on fait un *work shop* professionnel, on a invité, on a fait un appel d'offres international, on a retenu 5 finalistes, 5 équipes multidisciplinaires. C'était une donnée de base, il fallait que ce soit multidisciplinaire, des équipes intègrent des artistes aussi sur certaines de ces équipes, et on va travailler sur un concept d'identité.

2180 On remet sur la table l'appellation Quartier des spectacles, on ne dit pas qu'on l'oublie, on la remet sur la table, on demande aux gens de nous développer une stratégie d'approche pour le développement d'un concept d'identité qui est inclusive et qui va autant interpeller l'art ou la culture *main stream* bien établie, même étatique, et aussi les cultures alternatives qui sont plus dans l'Est de notre territoire auxquelles Rosario Demers faisait référence tout à l'heure.

2185 Donc, on essaie de faire notre part en tant que donneur d'ouvrage pour mettre en place des approches novatrices et ce qui est important, c'est que le leadership demeure dans la société civile. La cohésion territoriale auprès des acteurs a été augmentée de beaucoup avec le travail du partenariat qui s'intègre avec les autres organisations, que ce soit la table de concertation ou le CDU Faubourg St-Laurent et toutes les autres. Mais la cohésion doit se faire aussi au niveau des intervenants publics et ce n'est pas plus facile là que ça l'est dans le territoire et la direction de projets travaille à ça aussi.

2195 Donc, on veut se donner un cadre stratégique d'intervention pour les interventions de la Ville parce qu'il y a beaucoup d'anachronismes entre la vision qui a été développée et les différents projets qui sont déjà annoncés et qui ne lèvent pas et qui ont des répercussions négatives comme vous avez mentionné.

On a perdu beaucoup d'artistes depuis notre recensement à cause de projets annoncés

2200 qui ont eu comme premier effet de chasser des créateurs et nous augmenter la côte qu'on a à remonter dans le développement du projet, mais tout ça pour vous rassurer et peut-être jeter... je vous remercie de l'intervention, ça me permet un peu de vous présenter ce projet-là. Et s'il y a d'autres interventions, ça me fera plaisir de répondre.

2205 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Monsieur Choquet, vous vouliez renchérir ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2210 Je ne vais pas renchérir sur ce que Pierre a dit, je voulais simplement intervenir brièvement sur la question de la pertinence ou pas de la politique. C'est une question effectivement qui se pose au sens où qu'est-ce qu'un document d'orientation qui est en plus un document hybride, parce que c'est tout à fait... le document contient des orientations, mais il y a également des éléments plus factuels, plus concrets qui en font partie.

2215 Est-ce que ce document-là va changer quelque chose ou pas et est-ce qu'il y a plein de choses qui se sont faites avant qu'il y ait des documents comme ça ? Évidemment, Dieu merci.

2220 Je pense que les projets qui se sont faits et qui vont se faire dans l'avenir sont en grande partie le fait de la volonté et la détermination d'un certain nombre de personnes indépendamment des documents, des politiques, des orientations. Je ne pense pas qu'il y ait de lien direct entre les deux.

2225 De là à dire que ces documents-là n'ont aucune utilité, aucun intérêt, je pense que c'est une affirmation qui demanderait à être nuancée. Chose certaine, dans le cas de la politique de développement culturel, c'est une politique qui a été demandée à la fois par le Sommet de Montréal et à la fois, à moins qu'on ait la berlue, par l'ensemble des milieux culturels depuis plusieurs années.

2230 Je pense que, et là, c'est mon interprétation personnelle, ce que toutes ces personnes demandent quand elles demandent qu'on dépose un document, c'est qu'ils veulent comprendre où la Ville s'en va et ils veulent être certain que les orientations qui sont là, qu'ils sont confortables avec. Que ça puisse permettre plus facilement d'identifier et tout au moins d'amoindrir un certain nombre de contradictions.

2235 Par exemple quand on a soulevé le cas de la Grover tantôt, le fait qu'on nous dit : Vous dites ça et vous faites autre chose, ça peut avoir l'air désagréable, mais pour moi, c'est un élément de solution dans la mesure où on dit : Oui, on s'est commis d'aller dans telle direction. Il y a un cas qui arrive, qu'est-ce qu'on fait compte tenu qu'on s'est commis?

2240

2245 Sinon, c'est des orientations qui demeurent à un niveau plus... je dirais plus impressionniste, plus large, «le maire a dit telle chose il y a 6 mois, est-ce qu'il est encore d'accord ?» Bon, le fait qu'il y ait un document écrit ne règle pas tout évidemment, mais permet tout au moins de clarifier un certain nombre de choses, de les préciser et il y a un élément qu'il ne faut jamais oublier même si ce n'est pas l'objectif principal, c'est qu'à l'intérieur même de la Ville, il y a une compétition constante pour les ressources humaines, financières, etc., et la façon dont la Ville s'organise maintenant, à tort ou à raison, c'est qu'elle se donne un cadre stratégique dans lequel chacune des activités de la Ville doit dire un peu où elle s'en va.

2250 Donc, notre mandat à nous à l'interne, c'est de s'assurer que les préoccupations de nature culturelle au sens large du mot sont prises en compte par les décideurs politiques et administratifs de la Ville. Ce document-là, plus il s'appuie justement sur l'appui si on peut dire et la participation de la société civile, plus il y a des chances que ces orientations se concrétisent. Mais de là à prétendre que c'est à cause de ça que maintenant on va faire des choses, non, je n'irais pas
2255 jusque là, mais je ne pense pas qu'il soit inutile par ailleurs.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2260 D'accord. Monsieur.

M. RICHARD BONNEAU :

2265 Richard Bonneau de la Conférence des élus de Montréal. La conférence des élus regroupe l'ensemble des élus municipaux au conseil municipal de même que des représentants socio-économiques de divers secteurs, santé, éducation, syndicat, affaires, etc., donc, organismes multisectoriels voués à la réalisation de projets en mode partenariat et en mode concertation.

2270 À titre d'exemple pour illustrer le propos, je mentionnerais en 2001, le Sommet de la culture qui a été réalisé à travers notre organisme et aussi les deux années de chantier qui ont mené à la création de Culture Montréal ont été fait chez nous aussi avec ma collègue Eva Kintas là-bas qui travaillait là-dessus. Donc, c'est un exemple de projet significatif qu'on réalise, mais toujours en mode concertation et partenariat.

2275 Je vais vous parler maintenant de deux sujets, l'art... non pas l'art public, mais l'art dans les lieux publics et le développement durable, monsieur Demers en a glissé un mot tout à l'heure et après le promoteur de service et la sociologue de service, je vais être le microbe de service. Je dis ça parce que j'ai la chance dans mon organisme de porter différents dossiers dont l'environnement, la culture, les espaces verts, les espaces bleus, etc., et je me suis donné pour
2280 mission de contaminer ces divers secteurs avec les diverses composantes du travail que je peux faire.

Donc, quand je suis sur les chantiers par exemple de sports et loisirs, de politique, sports et loisirs, je fais en sorte que le concept du développement durable soit enchâssé dans ça. Au chantier des parcs espaces verts, je fais en sorte que la culture fasse partie intégrante aussi de ça et au niveau du développement durable, étant un partenaire privilégié de la Ville dans l'élaboration du plan, je

2285 siége au comité directeur de l'élaboration du plan de développement durable, qui est présidé par un membre du comité exécutif, d'ailleurs dont monsieur Demers est aussi membre, et j'ai essayé d'enchâsser dans le concept du développement durable la dimension culturelle.

2290 Pour faire une histoire courte, le développement durable a été... la définition littéraire si on veut a été définie en 87, donc il y a près de 20 ans, dans ce qu'on appelle maintenant le rapport Brundtland, et a été définie de façon graphique en 1992 au Sommet de Rio où on a utilisé le pictogramme de la théorie des ensembles avec les 3 cercles, en disant un cercle pour l'économique, un autre cercle pour la dimension sociale et le troisième cercle pour la dimension environnementale.

2295 Alors, je dis, donc, au responsable qu'il manque une dimension là-dedans fondamentale qui est la dimension culturelle, il y a 3... attendu que la société comprend 3 dimensions et on me répond premièrement que la culture est sous-entendue dans le social, ce qui à mon sens est une erreur, et qu'on ne peut pas changer le pictogramme parce qu'il a été adopté comme ça au niveau

2300 international.

Alors, moi je pars du principe que ce n'est pas parce que ce n'est pas bien fait qu'on ne peut pas le changer. Donc, je suggérais, et je suggère encore d'ailleurs, que l'on utilise le même pictogramme, donc, les 3 cercles, mais avec les 3 dimensions : culture, social, économique et qui

2305 entoure l'ensemble de ces 3 cercles-là, la dimension environnementale ou de développement durable dont le cadre de vie - puisque c'est ça qu'on parle ce matin, mes deux sujets ont trait à ça - dont le cadre de vie est l'aboutissement si on veut du développement durable.

2310 Et la qualité dont parlait si bien monsieur Demers, c'est le fondement même du développement durable. Si on veut que ça dure, il faut que ce soit de qualité. D'ailleurs, le proverbe chinois qui dit qu'on est trop pauvre pour acheter *cheap*, c'est ça. Donc, quand on a peu de moyen, on s'organise pour que ces moyens-là soient durables.

2315 J'ai eu un succès, un petit succès disons dans cette contamination dans le sens que je ne suis pas encore arrivé à faire modifier le pictogramme, mais je continue de travailler là-dessus, mais au moins, ils ont un paragraphe dans la politique, d'ailleurs on a fait la page couverture de *La Presse* en fin de semaine avec ça, donc, un paragraphe qui parle d'élargissement du concept pour la culture. Mais ce n'est qu'un petit paragraphe. Alors que si on réussit à l'enchâsser dans le pictogramme, à ce moment-là le rayonnement va être beaucoup plus large. Il y a aussi dans les

2320 différentes politiques où on ramène soit la culture ou l'environnement, etc.

Donc, ça, il me semble que là, le rayonnement de la culture serait reconnue et qu'on arrête aussi de penser que la culture est toujours un sous-ensemble ou un artifice quelconque.

2325 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Donc, au fond, vous dites à nos amis qui représentent la Ville ici qu'il y a encore une opération de vente à faire et que l'élément culturel n'est pas nécessairement encore à la fois intégré ou bien arrimé à des ensembles plus grands auxquels la Ville s'attaque.

2330

M. RICHARD BONNEAU :

Au moins qu'on fasse mention dans ça du concept et qu'on le propose à tout le moins.

2335

Le deuxième point que je voulais apporter, donc, l'art dans les lieux publics, d'ailleurs j'ai bien aimé l'intervention de madame Goulet qui dit cadre de vie, cadre vivant, c'est tout à fait ça.

2340

L'art dans les lieux publics, c'est une croisade que je fais depuis plusieurs années. Quand je dis lieux publics, je parle du transport en commun, le métro de Montréal notamment qui est une vitrine extraordinaire. Il y a 1.5 millions de passages au tourniquet à chaque jour dans le transport en commun, autobus, métro, incluant les travailleurs de banlieue qui viennent sur l'Île de Montréal.

Le métro de Montréal est probablement, même certainement la plus grande galerie d'art souterraine au monde, avec les œuvres qui ont été commandées à la création du métro, mais depuis, cet effort-là, il n'y a que des interventions ponctuelles ou fragiles.

2345

Exemple, je fais partie du jury de *La poésie prend le métro*. Donc, on sélectionne des extraits de poèmes qu'on fait passer sur les afficheurs électroniques des lignes du métro. Mais c'est un projet qu'on doit tenir à bout de bras. Monsieur Choquet disait tout à l'heure : ça aboutit toujours à de l'argent pour faire des projets. Oui, on peut en faire sans argent, mais ça prend drôlement de la motivation et de l'abnégation de soi dans ce sens que même mes cachets de membre du jury, je les remets dans le projet pour que le projet puisse durer. Mais je propose aussi, je rencontre les dirigeants de la Société de transport, les dirigeants de l'AMT pour faire en sorte qu'il y ait, sinon une politique dédiée à l'art dans les transports collectifs, mais qu'il y ait au moins un cadre, un cadre de gestion.

2350

2355

Ce que fait actuellement la Société de transport, c'est très bien, la *Journée des musées*, il y a différents interventions ponctuelles culturelles, mais il n'y a pas de cadre comme on peut retrouver par exemple à la RATP de Paris, où là, tu as vraiment un énoncé de politique culturelle pour le métro de Paris.

2360

À Montréal, on préfère plutôt le faire à la pièce. Donc, c'est déjà une chose, mais qu'on se donne un cadre plus précis d'intervention, et qu'on fasse aussi la promotion de ça parce qu'il y a beaucoup d'artistes qui ne le savent pas qu'ils pourraient utiliser le métro comme un lieu

d'exposition.

2365

La Société de transport aussi n'est pas un producteur, donc, ça ne coûte rien à la Société de transport, ce n'est qu'un diffuseur.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2370

Est-ce qu'il y a des liens entre la Ville et la Société de transport si le métro est si important ? Allez-y.

Mme FRANCYNE LORD :

2375

Alors, je veux vous rassurer parce que nous travaillons, monsieur Dumas et moi, on a travaillé depuis un an avec madame Pascale... je ne me rappelle plus de son nom, je m'excuse, avec une personne qui vient d'être embauchée à la STM. Ils ont procédé dans un premier temps à l'inventaire avec le Centre de conservation du Québec pour documenter et évaluer l'état de conservation de leurs œuvres ; ils se sont donnés un programme d'action à court, moyen et long terme. Actuellement ils réfléchissent comment ils vont faire au quotidien l'entretien des œuvres, parce que si les œuvres se sont détériorées autant depuis 25 ans, c'est parce que l'entretien avait été laissé à l'abandon.

2380

2385

Je peux vous dire, je sais que madame Letocha, qui est dans la salle, a été en contact avec cette toute petite équipe, je l'ai été aussi, ils sont très motivés et je pense qu'ils ont l'appui des hautes autorités, alors, il y a beaucoup d'espoir de ce côté-là.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2390

D'accord. Oui, Madame Goulet ?

Mme ROSE-MARIE GOULET :

2395

Je voudrais juste ajouter un point sur le fait de l'inventaire des œuvres de la STM. Il faudrait rappeler que Artex, qui est un centre de documentation en art contemporain depuis 87, s'évertue aussi à bout de bras parce qu'il y a de l'argent, il n'y en a pas, à faire l'inventaire des œuvres d'art public sur tout actuellement le territoire montréalais et cette base de données est accessible par internet. C'est www.artex.ca. Malheureusement il n'y a pas d'image parce qu'on n'a plus les moyens de payer des droits d'auteur et les organismes culturels nous obligent à payer des droits d'auteur, en tout cas... J'évacue un peu cette question, mais ceci dit, il y a des organismes qui s'intéressent au métro.

2400

2405

Je soulevais tantôt le cas de... parce qu'on sait qu'il y a je ne sais pas combien de millions actuellement qui sont donnés pour la rénovation des trains du métro de Montréal, on n'a

pas personne entendu parler qu'il allait y avoir dans ça un projet quelconque d'œuvres, pourtant je vous donnais l'exemple tantôt de Tokyo qui a, à même ses stations de métro, réalisé, fait réaliser des interventions par des artistes ce qui fait que c'est presque un petit... c'est une installation ambulante qui se déplace selon les lignes, selon les heures. Bien sûr, le métro est plus

2410

Mais il serait possible de dire que dans le cas d'une rénovation, on met un petit pourcent pour l'acquisition d'une œuvre. Parce que, bien sûr, Montréal a, en tout cas a été à ce point de vue-là, pour l'intégration des œuvres d'art, presque la première ville à poser ce geste, mais c'est aussi peut-être parce qu'on avait un maire qui avait...

2415

Donc, les instances politiques ont un rôle très important à jouer, on le sait ; sans ça, ça me se produit pas ou alors, il y a des argents et là, on crée des forums sur les équipements culturels, c'est-à-dire sur ce qu'on va construire, mais pas ce qu'on va mettre dedans, pas comment on va le mettre dedans, pas pourquoi on va en mettre dedans ou alors, on fait des groupes qui concernent le patrimoine, parce que là aussi, il y a de l'argent, mais il semble que la culture, cette espèce de chose molle, intangible, insaisissable pour laquelle tout le monde a une opinion, un point de vue, bien là, il n'y a pas de moment où on peut rencontrer les gens et tenter justement de faire évoluer cette chose-là.

2420

2425

Parce que, bien sûr que c'est un document très lourd la politique telle qu'elle est là et elle devrait pouvoir se résumer en peu de mots. Il y a peut-être Culture Montréal qui, en tout cas, avec l'ensemble des intervenants qui s'y regroupent, qui se retrouvent, essaie, je dirais, mâcher et réarticuler la pensée que la Ville pourrait avoir sur la culture. Mais il faut aussi, je pense dans le fond, on n'a pas tellement le choix en tant qu'intervenant, en tant qu'artiste, de dire, bien, il faut se lever et aller la demander la chose et l'imposer et l'exiger parce qu'on n'aura jamais d'argent et...

2430

Je vois le cas du Quartier des spectacles où il y a beaucoup d'argent, mais il y a déjà plein de galeries et d'ateliers qui ont quitté, parce que, oui, c'est un projet intéressant, c'est un projet mobilisateur mais, en même temps, ça fait que les promoteurs immobiliers autour disent : Ah. Voilà, on va faire quelque chose de chic, de bon goût, donc, la valeur immobilière monte, donc, les loyers montent, donc, les artistes, les galeries, les centres d'art ne peuvent plus être là parce que c'est trop coûteux. Alors, ce principe-là, il faut aussi y faire attention et en même temps stimuler, en même temps...

2435

2440

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Deschênes, cette question-là du fait que les artistes sont chassés justement parce que la valeur mobilière monte, est-ce que dans le cadre de la réflexion que vous avez amorcée, vous vous attaquez à cette... Bon, comment ?

2445

M. PIERRE DESCHÊNES :

2450 On s'y attaque, c'est un grand mot, mais en tout cas, on y réfléchit, on la regarde. C'est des discussions qui reviennent tout le temps, qui reviennent tout le temps. C'est la base même de la question du développement et de l'accroissement de la richesse et de la rétention de la classe créatrice, mais dans des discussions qu'on a eues, en tout cas, moi, j'en ai eu une avec Bastien Gilbert du Regroupement des centres d'artistes autogérés du Québec qui soulevait cette question-là et j'ai posé une question : Il y avait combien de regroupement de centres d'artistes autogérés à 2455 l'extérieur de Montréal dont les gens étaient propriétaires de leur bâtiment ? Ils étaient à peu près 100% et à Montréal, c'est 0% : il n'y en a pas un.

2460 L'accès à la propriété, c'est critique. Quand les artistes s'installent au centre-ville parce que c'est un lieu de diffusion et d'achalandage majeur, et qu'il n'y a pas de moyen d'aider à l'accès à la propriété, ils demeurent dans un statut de locataires et ils sont vulnérables à ces augmentations-là.

2465 Donc, l'accès à la propriété, on la regarde, il y a des ateliers-résidences, il y a Les Arts qui est un bon exemple, il y a les coopératives. On essaie de ramener... le partenariat du Quartier des spectacles a écrit une lettre le 1^{er} décembre aux 3 ministres du gouvernement du Québec qui sont responsables du projet des lots Balmoral pour demander de retourner le Wilder, l'édifice Le Wilder et le Bloomental, les deux édifices qui ont été vidés, à leur fonction culturelle. et on est prêt à jouer un rôle pour les redévelopper en coop d'artistes. Mais c'est un dossier qui, malgré que la Ville a une politique culturelle, une politique du patrimoine, il n'y a pas beaucoup de monde 2470 qui veut le prendre par les cornes, ça fait peur.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2475 Parce que c'est trop de sous, c'est l'argent qui...

M. PIERRE DESCHÊNES:

2480 C'est plutôt qu'on voit ces bâtiments-là comme étant des... comment je pourrais dire, *liabilities*, des...

Mme LOUISE ROY, présidente :

Responsabilités ?

2485 **M. PIERRE DESCHÊNES:**

... des problèmes plus que des opportunités, puis c'est pourtant... Ne serait-ce qu'en capital politique de dire « On redéveloppe ces bâtiments-là, on ramène les artistes dans le

2490 quartier» ce serait un coup d'éclat, mais... en tout cas, ce n'est pas quelque chose sur laquelle on n'a pas discuté : on a discuté souvent, on le pousse beaucoup, mais il n'y a pas de volonté de ce côté-là.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2495 Est-ce que ça voudrait dire qu'il faudrait de l'investissement privé ?

M. PIERRE DESCHÊNES:

2500 Il y a Hardscape à Toronto qui depuis 10 ans ont réalisé 200 ateliers-résidences et mes collègues me disaient «Depuis 10 ans, on en est à notre quatrième étude sur les ateliers-résidences, on n'en a pas fait encore.» Il faut lancer des projets, l'approche de projets est essentielle, il n'y a personne qui a des solutions miracles, mais on a les outils, le CDH, c'est un groupe de ressources techniques qui s'est spécialisé là-dedans, on a la Société de développement de Montréal qui fait du développement immobilier, on a les politiques sur lesquelles on peut
2505 s'appuyer, il manque juste une petite volonté pour dire : On va chercher ces bâtiments-là, puis on les redéveloppe. Ce n'est pas si simple que ça, c'est sûr, mais ça pourrait être ailleurs aussi. Il y a le Grover qui est un autre exemple.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2510 Demain peut-être qu'on va en parler à l'occasion du soutien aux arts, aux artistes et à la culture et on parle de financement demain. Alors, on va peut-être y revenir.

M. PIERRE DESCHÊNES:

2515 Je pense que l'accès à la propriété, c'est la clé.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2520 C'est la clé.

M. PIERRE DESCHÊNES:

2525 Il y a plusieurs modèles de le faire. Il y a beaucoup de gens qui le revendiquent, il y a beaucoup de gens qui le demandent, mais les promoteurs sont rares.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2530 Alors là, j'ai plusieurs interventions et le temps passe. Alors, essayez de vous ramasser quand vous faites des interventions. D'accord ? Madame.

Mme ANAÏS JANAN :

2535 Anaïs Janan, je suis déjà intervenue, étudiante en muséologie. Donc, je recommence rapidement. Ce que je remarque, on a ici au Québec, je reviens sur l'idée de l'urbanisme et les patrimoines bâtis. Je sais que moi je suis française d'origine et on a une grande histoire de
2540 conserver notre patrimoine bâti : les choses qui sont sur notre territoire, on les conserve. C'est pour ça qu'on essaie de faire que ce soit beau et que ce soit conservé, alors qu'ici, ça fait depuis seulement le début du 20^e siècle qu'il y a eu cette constatation et qu'on a pris en compte, bien, ça retombe parce qu'on est plus axé sur le bénéfice et faire de l'argent que conserver.

2545 Donc, ça coûte plus cher de rénover que de détruire et reconstruire. Donc, tout ce qui a été... qui aurait pu faire une belle qualité de vie a plus ou moins disparu à Montréal. Maintenant, il ne reste plus que le Vieux-Montréal qui devient une sorte de vitrine pour touristes en quelque sorte et tout le reste, il y a des pertes de choses qui étaient très importantes pour la société, pour faire
2550 une histoire. Ce serait peut-être à prendre en compte pour le futur.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2555 D'accord. Monsieur Despatie.

M. MICHEL DESPATIE :

2555 Michel Despatie. J'ai sorti avant-hier... vendredi, une étude épaisse comme ça sur les ateliers d'artistes, et la date dessus, c'est 1996. On va en reparler demain, mais il faut qu'à un moment donné quelque chose arrive. Je sais que votre service est en train encore d'étudier en ce moment la question des ateliers d'artistes, c'est là-dedans, mais il a falloir qu'il arrive quelque chose parce qu'il n'y a presque rien eu comme investissement au niveau ateliers et résidences d'artistes.

2560 Moi, je suis impliqué au niveau de la Grover aussi. J'ai rencontré la Ville et c'est quand même en réaction, je veux dire, j'étais au conseil d'arrondissement, la séance publique et c'est les interventions du milieu, de Culture Montréal, d'Héritage Montréal qui ont fait en sorte que le maire de l'arrondissement et la SHDM ont reculé parce que... Ils ont donné un sursis.

2565 Mais des artistes artisans, il reste environ 2 semaines pour ramasser 2 millions et ça, c'est grâce au soutien de la Ville qui va peut-être investir là-dedans.

2570 Donc, 2 millions et ça, je ne parle pas du fait qu'il va y avoir des institutions qui vont leur prêter. 2 millions en argent, en *cash*. Il n'y a rien qui va régler ça. Dans deux semaines, on va leur dire quoi ? « Ben, vous ne l'avez pas trouvé, donc, le promoteur va construire ses condos. » C'est ça qui va arriver dans deux semaines.

On a la même chose, Dinu est impliqué sur la question de la coalition du Carmel sur le

2575 Plateau Mont-Royal. On nous a fait un sursis, 6 mois pour essayer de trouver une solution pour le Carmel, un patrimoine religieux extrêmement intéressant. Six (6) mois, mais dans 6 mois, on va nous dire quoi ? On va nous dire : Vous n'avez pas trouvé la solution, vous n'avez pas l'argent évidemment. Donc, on va construire des condos encore.

2580 On en est quand même là. Donc, on va en reparler demain de ça, mais je trouve ça assez embêtant.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Disons que la situation n'est pas évidente.

2585 **M. MICHEL DESPATIE:**

2590 Elle n'est pas évidente. Mais ce n'est pas là-dessus que je voulais intervenir au départ. Je voulais juste rapidement, améliorer la qualité culturelle du cadre de vie, je trouve ça intéressant ce qu'il y a là, mais parfois, c'est factuel, tant mieux, mais d'autres fois, c'est des grandes orientations. Mais il manque une chose en terme d'orientation et de factuel aussi, c'est comment la ville centrale va intervenir avec les arrondissements ?

2595 Vous laissez en ce moment les arrondissements avec aucune orientation réelle et aucun moyen financier ou d'incitatifs, et si vous ne le faites pas, le cadre de vie, ce n'est pas le centre-ville de Montréal, ce n'est pas le Quartier des spectacles, c'est les quartiers montréalais, c'est où les gens vivent. Si la ville centrale ne se donne pas des moyens simples et clairs tant au niveau des orientations que du soutien financier, il n'y aura pas d'amélioration culturelle dans le cadre de vie des Montréalais, c'est impossible.

2600 Ça va être parsemé parce qu'il va y avoir quelques élus qui vont avoir eu... comme monsieur Demers le disait, qui vont avoir compris qu'il faut investir dans la culture, que c'est rentable. Donc, ça, moi je trouve ça très difficile de voir que ce n'est pas là le lien entre la ville centrale et les arrondissements. Je sais que ce n'est pas facile en ce moment, sauf qu'il faut se creuser la tête pour trouver la façon d'intervenir centrale/arrondissement pour améliorer la qualité de vie des citoyens montréalais.

2605 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

2610 Merci, Monsieur Despatie. Monsieur Bumbaru.

M. DINU BUMBARU :

Merci. Rapidement, tantôt il y a madame qui vient de quitter qui mentionnait que c'est à partir du 20^e siècle qu'on s'intéresse à ces questions comme le patrimoine, il faudrait peut-être

2615 faire preuve d'un peu plus de profondeur historique. Dans les années 1860, les Montréalais ont
 signé des pétitions, ils ont amené la Ville à acheter le Mont-Royal qui était au-delà des limites de la
 municipalité. Ça a coûté un million de dollars. L'ensemble des taxes par année à l'époque, c'était
 850 000 \$. Donc, vous pouvez imaginer que ce n'est pas un actif productif, etc., et à l'époque,
 c'était le capitalisme majeur à Montréal. Donc, il y a peut-être des leçons à tirer de ça.

2620
 Tantôt, il y a eu un commentaire sur le métro pour dire qu'il y a un comité patrimoine au
 métro, puis ce n'est pas juste le mot patrimoine comme le stock des équipements et peut-être
 qu'on a eu une action sur les œuvres, elles ont été sanctifiées, à un certain degré elles ont pu être
 protégées, mais les stations sont des œuvres globales et comme disent les allemands,
 2625 *gesamtkunstwerk*, ou je ne sais pas quoi, et peut-être qu'il y a une notion justement, arrêtez de
 traiter les arts et la culture comme le *dodo bird*, c'est-à-dire l'espèce qu'on met dans sa petite case
 dans une grand organigramme. Il y a des choses qui sont parfois plus intégrées qu'on le croit
 même dans ce qui existe.

2630 Sur la question de la Grover et compagnie, ça fait des années que des propositions sont
 faites pour faire le transfert des modèles qui ont été développés dans l'habitation, dans
 l'environnement, c'est-à-dire d'établir des stocks fonciers en réserve, des stocks stratégiques. Les
 Etats-Unis le font avec le pétrole, pourquoi est-ce qu'on ne ferait pas ça avec une fonction
 stratégique comme la créativité à Montréal ? C'est-à-dire, est-ce qu'on peut voir avec les pouvoirs
 2635 publics à établir un stock disponible sur 25, 30 ans en location, des biens privés, mais en location
 sur des longs baux qui permettent d'avoir des assignations de fonctions créatives dans les
 secteurs stratégiques de la Ville ? Et c'est peut-être cette notion de stratégie aussi qui serait
 intéressante.

2640 Dans l'habitation, vous avez ça ici au coin de la rue. Lucia Kowaluk qui a parlé tantôt, le
 quartier Milton Park a été imaginé dans cet esprit-là. Le système coopératif en habitation, c'est
 une façon de stabiliser les ressources stratégiques plutôt qu'elles soient investies dans un
 éphémère constant.

2645 Et ce sont des outils qui ont de la misère à poigner dans le domaine des arts parce qu'il n'y
 a pas cette habitude. C'est toujours de crise en crise. C'est le travail sur les ateliers, c'est une
 bonne chose, mais à quelque part, on a peut-être besoin d'un million de pieds carrés en *bulk* qui
 est disponible pour faire ça, pas juste un certain nombre d'ateliers.

2650 Ça, ça crée des cités, ça crée des lieux. C'est peut-être des formules qui seraient
 intéressantes d'amener et même dans une dynamique, pas juste de soutien aux artistes, mais
 d'amélioration du cadre de vie, parce que quand on travaille sur des masses semblables, on
 travaille sur des qualités qui sont disponibles pour l'ensemble d'une communauté de quartier, pas
 juste pour certaines fonctions dispersées dans la ville.

2655 Et je pense que ce serait intéressant, tantôt Gérard Beaudet avec, comment dire, le

2660 *carburandum* qu'on lui connaît bien, signalait sa perception personnelle sur les politiques. C'est vrai, je l'ai ici, on l'a déposée hier dans cette pièce à la consultation sur la politique du patrimoine, la politique du patrimoine du gouvernement américain, qui n'est quand même pas rien en terme de complexité, de systèmes, etc., ça tient dans six (6) paragraphes. Et à partir de ça, tout fonctionne avec une harmonie qu'on peut critiquer, parce que c'est toujours facile de critiquer les Américains.

2665 Mais c'est déjà une tentative de mettre un système extrêmement complexe au diapason. Peut-être qu'il y a une notion dans le document d'avoir avant les 45 ou 50 chevaliers qui arrivent avec leurs propositions, etc., d'avoir un cœur qui puisse être appropriable par une population plus large que le clergé que nous constituons collectivement aussi bien dans les administrations publiques que dans les organismes, on forme un clergé de la culture qui est plus familier que les fidèles qu'on aimerait voir revenir dans notre place.

2670 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Dans nos églises.

M. DINU BUMBARU :

2675 Je n'ai pas dit des lieux de culte. Culturel...culturel. Et ce que je voulais peut-être laisser comme suggestion, c'est qu'on essaie d'enchâsser cette notion de créativité et d'ingéniosité. On parle de *Montréal, ville du savoir*, et ça, c'est des slogans. Dans 5 ans, on se demandera pourquoi... c'est comme la largeur des cravates certains de ces termes-là, et je prends un attribut masculin pour ne pas créer d'inconfort, mais des fois, il y a des termes qui nous aident à traverser les marécages dans lesquels on s'enlign constamment avec ces exercices. Ce sont des exercices qui par définition sont transitoires et sont dans la brume parce que nos systèmes sont complexes. Ça ne fait que s'accroître avec l'interface ville/arrondissement, mais c'est juste une chose... et si on avait quelques principes clairs qui pourraient ressortir, c'est la notion de créativité, d'ingéniosité dans un espace urbain vivant ou à vivre et notamment dans les quartiers.

2685 Ce que l'ami Despatie a sorti tantôt est très important. Les gens n'habitent pas tous dans le centre-ville, il n'y en a que 60 000 qui habitent là. Peut-être qu'il faudrait peut-être imaginer comment est-ce que cette notion peut rentrer et être diffusée plus large et à partir de ça, il y aura un plus grand respect pour ceux qui sont les créateurs de pointe. Pas juste dans faire des anges dans un ciel qu'on nous invite à croire, à imaginer mais des gens qui sont des créateurs de pointe par rapport à une population qui comprend qu'est-ce que c'est que ça.

2695 Et il y a eu une rupture au niveau scolaire, donc, la politique devrait stimuler pas juste à travers les écoles de développer des clientèles futures qui est une espèce de... on pourrait presque dire une hypocrisie dans le système, on cherche à créer des consommateurs de culture alors que ce qu'on voudrait créer, c'est une société qui est plus fertile pour la création.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Merci infiniment. Madame.

2700

M. DINU BUMBARU :

Au lieu de parler d'embellissement qui est un terme de rapport Bachand.

2705

Mme LOUISE ROY, présidente :

Oui. Madame.

2710

Mme ÉLISE MÉNARD :

Deux, trois points.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2715

Rappelez votre nom.

Mme ÉLISE MÉNARD :

2720

Élise Ménard. Premièrement quant aux études qu'on fait, souvent il est plus simple de faire des études, ça coûte assez cher aussi, on le sait, puis on les tablette et après ça, on fait une autre étude. Avec tout l'argent qu'on met pour faire des études, peut-être qu'un projet aurait pu ressortir.

2725

Alors, je suis tout à fait d'accord, je trouve que des fois, on s'enlise dans les études, les études, les études. Je sais bien que moi dans mon domaine, il y avait une étude qui avait été faite avec l'INRS d'ailleurs, il y a, je ne sais pas, 10 ans, on l'a refaite, c'est des grosses sommes et on devrait se demander la pertinence de ça et si ce n'est pas l'action plutôt avec des concepts très simples qui nous amèneraient plus où on désire l'être.

2730

Deuxième chose, j'aimerais amener une petite note positive à la réunion d'aujourd'hui, un exemple d'exposition que j'ai vue sur la rue McGill deux années de suite et j'aimerais avoir plus de détails là-dessus. Je ne sais pas si vous êtes au courant, c'était la Ville de Montréal qui était en charge de ça, une série de photos montrées sur l'avenue McGill ? Est-ce que c'est la Ville qui est derrière ça ?

2735

Mme LOUISE ROY, présidente :

Monsieur Choquet ? Madame Lord.

Mme FRANCYNE LORD :

2740

Alors, effectivement l'exposition qu'il y a eu sur McGill, c'était... la première édition a été financée par une banque, la Fiducie Lambarodi qui est une entreprise privée extrêmement importante qui a permis à Montréal d'avoir l'exposition *La Terre vue du ciel* de Yann Arthus-Bertrand qui a été présentée dans 18 grandes villes à travers le monde. Alors, c'est un

2745 financement totalement privé. La seule chose que la Ville a faite au fond, c'est de rendre... s'assurer que les règlements municipaux étaient respectés et d'émettre les permis.

2750

La deuxième édition, l'opération d'une certaine façon a été reprise, les modules ont été acquis par une société privée qui s'appelle *Les productions de l'œil* et qui a développé un contenu et qui cette fois, parce que là, la structure de la ville avait changé, a négocié avec l'arrondissement Ville-Marie la réinstallation de ces panneaux avec une nouvelle exposition. Voilà.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2755

Oui, Monsieur Choquet et ensuite, j'ai deux intervenants, et je pense qu'on va s'arrêter ensuite. Oui.

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2760

Dans le cas des ateliers d'artistes qui est quand même un dossier qui est préoccupant et qui est délicat, etc., il est exact que la Ville, premièrement il y a eu plus qu'une étude, c'est vrai. Ceci dit, ce n'est pas un prétexte à l'inaction. Il faut identifier comment on doit agir et évidemment ce que Pierre Deschênes disait est fondamental, mais la Ville... en tout cas, de mon point de vue, la Ville ne peut pas agir seule, pas plus là-dedans que dans un autre dossier. On va devoir au

2765 cours des prochains mois pouvoir travailler avec des gens du milieu qui décident de prendre leurs affaires en main. Ça ne peut pas se faire simplement du haut vers le bas : il faut que ça se fasse en partenariat. Nous, on est prêt à se faire interpellé sur nos turpitudes, sur nos retards, sur tout ça, mais justement, par des gens qui disent : On est prêt à agir, qu'est-ce qu'on fait ?

2770

Dans le cas de la Grover, c'est vrai qu'il y a des difficultés qu'il faut essayer de régler ou tenter d'essayer de régler à court terme, mais plus largement, il y a certainement une volonté, on l'exprime là-dedans, on va l'exprimer dans les travaux qu'on va faire avec les arrondissements, mais on va avoir besoin de partenaires.

2775

Dans le cas de la question des relations entre le centre et les arrondissements, moi j vous dirais, je trouve qu'on oublie un peu facilement les mésaventures qu'on a connues depuis 2 ans. Il ne peut pas ne pas y avoir de conséquences à tout ce qui est arrivé, et tout ce que vous voyez dans les journaux, c'est une chose, vous pouvez le multiplier par plusieurs fois pour

2780 identifier, pour mesurer comment ça a pu se passer à l'interne. Malgré ça, il y a eu... il y a énormément de coopération, je pense au dossier de l'art public notamment qui s'est poursuivi parce que les gens continuaient à se parler.

2785 Moi je trouve que depuis 6 mois, depuis l'été dernier, on commence depuis que la Ville a été stabilisée, c'est clair qu'il y a un lien de cause à effet, on commence à mieux identifier nos intervenants. Ces intervenants dans les arrondissements sont dans un contexte qui est stabilisé politiquement, c'est relatif, mais quand même, et cette culture de coopération qui avait déjà commencé à se développer, elle s'est accentuée au cours des derniers mois.

2790 C'est très difficile de la définir par écrit et de dire voici ce que ça va être, parce que c'est en train de changer, c'est en train de bouger. Mais, personnellement je trouve qu'on s'en va dans la bonne direction et qu'il faudrait davantage le regarder, en tout cas, nous, on n'a pas le choix, donc, on le vit comme ça, comme, oui, un processus de séduction, mais un processus de bonne vieille concertation où on identifie nos intérêts communs et à partir du moment où les intérêts communs sont identifiés, on arrive à des résultats et je pense qu'on va y arriver de plus en plus.

2795 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord, un note d'encouragement. Madame.

2800 **Mme VÉRONIQUE COLAS :**

2805 Bonjour. Véronique Colas. Je suis agente de développement collectif en aménagement urbain, un organisme communautaire qui se situe dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve. Je souhaite intervenir aujourd'hui par rapport à la question justement du maintien des lieux de création et de production qui existent déjà.

2810 Nous, en fait, ce serait plutôt d'une initiative qui est en cours dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve et à laquelle mon organisme participe et qui, en fait, est portée par un ensemble d'intervenants du milieu dont l'arrondissement Mercier-Hochelaga-Maisonneuve par le biais de son commissaire économique ainsi que la CEDEST, donc, la corporation de développement de l'Est de Montréal.

2815 Et donc, cette initiative, c'est en fait un projet d'achat-rénovation d'un immeuble barricadé qui appartient à la Ville de Montréal pour en faire un lieu... en fait, cet immeuble se situe sur une artère commerciale, donc, ce serait un espace commercial au rez-de-chaussée où une coopérative d'artistes pourrait se développer et aux étages, les lofts-ateliers.

C'est un projet d'achat-rénovation. En fait, on a pu l'envisager grâce à la collaboration d'une société acheteuse, la Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal, qui en participant

2820 à ce projet-là nous permet d'acquérir cet immeuble et permet à la coopérative future de pouvoir
avoir une certaine autonomie et à terme, pouvoir acquérir, enfin, pouvoir gérer à terme cet
immeuble.

2825 Donc, on est dans un processus de partenariat qui fait qu'il y a une collaboration du milieu
qui permet aux artistes de pouvoir à terme avoir des immobilisations pour eux.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2830 Donc, vous nous dites qu'il existe des sociétés acheteuses, il y a des gens qui
s'organisent, il y a moyen effectivement de penser...

Mme VÉRONIQUE COLAS :

2835 Il y a moyen avec des petits moyens d'arriver quand même...

Mme LOUISE ROY, présidente :

C'est ça, que les artistes puissent avoir leurs ateliers-résidences...

2840 **Mme VÉRONIQUE COLAS :**

Mais ça demande quand même une collaboration et une concertation importante avec le
milieu.

2845 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

Dont vous avez besoin de la part de la Ville ? Vous vous êtes organisés complètement
seuls ?

2850 **Mme VÉRONIQUE COLAS :**

2855 On a travaillé avec le commissaire économique de la Ville, en fait, ils font partie du groupe
d'intervenants. Ce que je demanderais à la Ville en fait, je pense qu'on a eu cette possibilité de
monter ce projet parce que cet immeuble appartenait à la Ville ce qui fait qu'au niveau de l'achat,
de l'acquisition de l'immeuble, on a pu émettre une offre d'achat abordable pour nous, pour monter
ce projet.

2860 Donc, c'est plus au niveau des terrains ou propriétés dont la Ville est propriétaire où on
pourrait avoir une piste de solution. Ça pourrait être des éléments que la Ville pourrait valoriser
dans cette démarche de soutien aux lieux de production et de création.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Au moins sur les lieux, sur les terrains qui sont propriétés de la Ville.

2865 **Mme VÉRONIQUE COLAS :**

Exact.

2870 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

D'accord. Merci. Oui, Monsieur.

M. GILLES ARPIN :

2875 Bonjour. Gilles Arpin. Je suis concepteur lumière, éclairagiste. C'est une discipline assez nouvelle pour les aménagistes ; c'est plutôt laissé généralement aux ingénieurs. Moi, au fond, je suis venu ici à cause de la relation que vous faisiez entre l'amélioration du cadre de vie et moi aussi je souscris pas mal au fait que d'abord, la Ville, c'est un fait culturel et que c'est le monde des vivants et que malheureusement à Montréal par exemple, la nuit, on perçoit mieux un parking
2880 qu'une œuvre d'art la plupart du temps. Par exemple pour l'avoir vécu quelques fois, l'intégration des arts à l'architecture ou à des projets, quoique c'est moins vrai dans les projets... mais particulièrement en architecture, ça se fait tellement tard dans le processus de développement du projet que parfois, et ça, en tant qu'éclairagiste, on le vit parce qu'on est les derniers à sortir, on travaille encore avec l'artiste alors que le bâtiment est ouvert, et donc, on nous force à toutes
2885 sortes de compromis, et l'artiste et nous-même, parce qu'il n'y a plus d'ingénieur ou il n'y a pas les moyens de passer le filage ou etc.

Quant à la qualité de la lumière urbaine, je pense, bon, aujourd'hui à Montréal, il y a une politique d'éclairage des rues, mais c'est strictement une politique quantitative d'éclairage des
2890 rues : on nous dit combien il faut de lumières, etc., on ne se préoccupe pas de la qualité, de la perception de la part des gens qui y déambule. On ne se préoccupe pas non plus de... au fond, les seuls critères sont des critères quantitatifs parce que les autres critères en plus de la quantité de lumière, c'est des critères économiques.

Il est évident que moins on met de poteaux, plus on est obligé d'éclairer loin entre les flux et donc,
2895 une bonne partie de cette lumière-là aussi disparaît et dans le ciel et dans les bâtiments, etc.

Donc, depuis un certain nombre d'années, il y a des organismes comme le *dark sky* américain, mais d'autres aussi qui sont peut-être moins idéologiques que certains propos qui sont
2900 tenus ici, ici au Québec je veux dire, où on est contre la lumière et c'est tout, il y a là-bas des réflexions qui par exemple déterminent des zones dans les villes où on éclaire plus ou moins

selon la fonction, l'occupation, mais en même temps dans le même quartier, il peut y avoir une rue qui est plus vivante par exemple que les rues résidentielles.

2905 Une chose aussi assez rare dans le monde des villes, c'est qu'à Montréal, on a l'habitude des lampes de porche ; parfois même si l'éclairage de la rue était éteint, on aurait suffisamment d'éclairage qui provient de la lampe de chacun des...

Mme LOUISE ROY, présidente :

2910 Des réverbères.

M. GILLES ARPIN :

2915 Non, pas des réverbères, mais de chacun des bâtiments pour éclairer la rue.

Mme LOUISE ROY, présidente :

Ah, d'accord.

2920 **M. GILLES ARPIN :**

2925 Et ce n'est pas une chose qu'on connaît beaucoup, c'est très montréalais ça. Même à Boston où les maisons se ressemblent , on n'a pas autant l'habitude d'une lampe au plafond du balcon ou à la porte par exemple.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2930 Donc, vous revenez sur l'importance d'intégrer les artistes ou les concepteurs comme vous en amont des projets et non pas simplement...

M. GILLES ARPIN :

Oui.

2935 **Mme LOUISE ROY, présidente :**

2940 Alors, je laisse aux gens du groupe-témoin la chance de nous faire une capsule, d'accord. Parce qu'il est presque midi et demi. Alors, je sens de la fatigue un peu dans la salle. Une capsule. C'est vous qui commencez, Madame Goulet.

Mme ROSE-MARIE GOULET :

Madame la présidente, je ne sais pas si c'est pertinent, mais en tout cas, on a beaucoup

2945 parlé du plan d'intervention en art public ; il me semble que c'est un document qui pourrait être rendu accessible via le site de l'Office des consultations publiques ou annexé. En fait, moi-même qui suis quelqu'un qui est dans cette pratique-là, malheureusement peut-être parce que je n'ai pas toujours eu des intérêts politiques ou en tout cas citoyens de même ordre, je ne l'ai jamais vu, je ne l'ai jamais lu. Il me semble que ça devrait être un document qu'on peut consulter.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2950 Est-ce que c'est possible de le mettre sur le site de l'Office pour les fins de la consultation ?

M. JEAN-ROBERT CHOQUET :

2955 En fait, on s'en parlait parce qu'on pensait qu'il nous avait été demandé, mais... il n'y a aucune difficulté.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2960 O.K. Donc, dans les jours qui vont suivre, les tous prochains jours, ce sera là. Monsieur Biron.

M. PHILIPPE BIRON :

2965 Écoutez, moi, tout ce que je tenais à vous dire, ce serait d'identifier comme prochaine étape des moyens pour obtenir cette conversion des efforts tant financiers qu'intellectuels pour l'atteinte d'une politique.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2970 Des objectifs. Merci beaucoup. Madame Germain.

Mme ANNICK GERMAIN :

2975 Je passe mon tour.

Mme LOUISE ROY, présidente :

2980 Monsieur Demers.

M. CLÉMENT DEMERS :

Juste en passant, Gilles Arpin, c'est un des talentueux professionnels du quartier

international.

2985

Mme LOUISE ROY, présidente :

Bon. Vous ne serez pas venu ici pour rien, Monsieur Arpin.

2990

M. CLÉMENT DEMERS :

Il y a aussi l'expérience dans les ateliers d'artistes de quartiers éphémères. Je suis sur le conseil d'administration, on est en train de faire 13 ateliers d'artistes dans le Faubourg des Récollets avec l'aide de la Ville qui nous a fourni le bâtiment par une société paramunicipale et aussi le ministère de la Culture et des Communications.

2995

Ce que je retiens de cette expérience-là par exemple, c'est la course à obstacles pour un promoteur culturel. S'il n'y avait pas sur le conseil d'administration des gens très habitués à ce genre de projet-là, ils ne seraient pas passés à travers. Et je pense que c'est important aussi de créer des mécanismes et de s'assurer que ces gens-là ont un genre de guichet unique ou qu'on leur facilite les choses.

3000

C'est déjà très difficile monter un projet culturel avec peu de moyens, il faut vraiment qu'ils aient toute l'aide possible et imaginable pour passer à travers l'expérience. La dernière chose que je dirais, c'est qu'au-delà d'une politique culturelle, ça prend une volonté politique, puis un leadership politique. Souvent c'est ce qui manque. On se rassure en adoptant des politiques et on pense que le gros est fait. On a une politique, donc, on est correct. Et ce que ça prend, c'est vraiment cette volonté politique de réaliser des choses et de faire des projets et d'arrêter d'en parler parce que c'est facile d'en parler, mais il faut passer à la réalisation et c'est ça qui est le plus important.

3005

3010

Mme LOUISE ROY, présidente :

Alors, écoutez, merci beaucoup d'être venu. Un petit dernier rappel, si vous avez des mémoires à présenter, et j'espère que vous en aurez, vous prenez contact avec le bureau parce que cette séance-ci ne remplace pas l'audition des mémoires. Vous avez été entendus effectivement jusqu'à un certain point, mais probablement pas, sûrement pas jusqu'au point où on pourra tenir compte dans le détail de vos opinions.

3015

Alors, merci d'être venu et puis j'espère qu'on vous reverra en troisième partie à la fin du mois de février. Merci aux gens du groupe-témoin et aux gens de la Ville. Merci beaucoup.

3020

3025

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe judiciaire, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises par moi au moyen du sténomasque, le tout conformément à la Loi.

3030

ET J'AI SIGNÉ:

LOUISE PHILIBERT, s.o.

3035